

J. BEAUDOIN
58, rue Wellington-Sud Tél.: 2913-J
(En face de la rue Sandborn)
Le plus beau choix de TAPISERIES
en ville.
Espaces - peintures - vernis
Sablage de planchers

37e Année No 135

Sherbrooke, mardi, 6 août 1946

Batteries - Carburateurs
Magnétos - Vélocimètres
Générateurs - Isolation
Distributeur officiel et
service:
SHERBROOKE AUTO ELECTRIC INC.
82, rue Wellington-Sud.

3 cents le numéro

BYRNES ATTAQUE ET DÉFIE MOLOTOV, À PARIS



Sa mère ne veut pas de lui
— Daniel-Joseph SPRAGUE, fils, qui est âgé de deux ans, voyageait seul sur le S.S. MONTEREY qui portait 688 enfants et épouses de guerre à son arrivée à San-Francisco. La mère australienne de Daniel ne veut pas le garder et elle l'a envoyé à son père, un soldat américain. Au cours du voyage, l'enfant a été temporairement adopté par Mme Edna Mayerhofer, qui va rejoindre son mari à Brooklyn avec son fils de deux ans, Stephen.

Convocation du Comité d'Action sioniste en août

PARIS, 6. (P.A.) — L'Agence juive trouve si sérieuse la situation en Palestine, que son exécutif vient de décider de convoquer une session spéciale du Comité de l'Action sioniste, avant la fin du mois. Ce Comité est l'organisme suprême du monde sioniste entre les sessions biennales du Congrès sioniste mondial.

Un peu auparavant, l'Agence juive avait rejeté le plan anglo-américain du partage mitié de la Palestine; elle révoque à l'envoyé par avion son représentant Nahum Goldmann à Washington, "pour discuter la situation". En rejetant le plan anglo-américain de partager le pays en deux États séparés, juif et arabe sous un gouvernement fédéral, l'exécutif a révélé ses quatre objections suivantes:

- (1) Il n'offre pas l'indépendance, ni aux Juifs ni aux Arabes.
- (2) Il prive le peuple juif de ses droits en vertu du mandat de la S.D.N. dans 85 p.c. de la Terre Sainte, et des privs du droit de se prononcer sur l'immigration, même sur les 15 p.c. du pays alloués à la province juive projetée.
- (3) La superficie de cette province projetée est même moins grande que l'état juif proposé par l'enquête anglaise de 1937.
- (4) Il n'y a rien de final dans le plan, sauf dans la section niant aux Juifs leurs droits dans 85 pour cent du pays.

Une révolte en Sicile contre le décret du blé tue policiers et paysans

ROME, 6. (P.A.) — Quatre policiers et "beaucoup plus de paysans" ont été tués hier dans un combat, près de Palerme, entre les gendarmes et les paysans siciliens en révolte contre le décret les forçant à consigner leurs récoltes aux "greniers du peuple" du gouvernement. Les gendarmes tentaient de faire respecter le décret sur le blé et on dit que les "femmes appuyées" leurs maris et frères contre les gendarmes qui employaient des tanks et chars blindés pour étouffer la révolte.

La bataille a éclaté surtout dans le village de Caccamo, cerné par la police. La Sicile traîne bien loin derrière la plupart des régions de l'Italie dans l'exécution du "programme des greniers" que le gouvernement institua pour éliminer le marché noir et assurer le juste rationnement du pain. Les plus récents rapports montrent que les Siciliens n'exécutent que 128 pour cent de leur part de 178,184 tonnes de blé.

D'autres désordres ont éclaté ailleurs. A Bari, la police a tiré sur une foule de 3,500 chômeurs envahissant le palais du préfet. 6 manifestants et 8 policiers ont été blessés.

Le pays et les provinces collaboreront pour dresser un nouveau code du travail

OTTAWA, 6. (P.C.) — Le ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, a révélé au Comité des relations industrielles des Communes, hier, qu'il se proposait de réunir les ministres provinciaux du Travail à Ottawa, le mois prochain, pour discuter de la législation future quant aux relations entre ouvriers et patrons. Actuellement, elles sont encore régies par le Code fédéral du Travail, adopté aux termes de la loi des Mesures de guerre et maintenu en vigueur par la prolongation de durée de cette loi. Normalement, ces relations sont du ressort des provinces.

La conférence ne doit pas subir de dictée

PARIS, 6. (P.A.) — Byrnes et Molotov sont entrés en conflit, au comité des règlements de la conférence de paix de Paris, aujourd'hui, Byrnes accusant les Russes de chercher à dicter à la conférence par l'entremise du Gros Quatre, Molotov ripostant que le Gros Quatre est une création américaine.

Molotov a accusé Byrnes de contradictions, en disant que Byrnes "parle sur un ton sérieux et fâché, alors que nous, presque seuls, avons à défendre les décisions déjà prises d'accord" par les quatre ministres des Affaires étrangères de Russie, Angleterre, France et Etats-Unis. Byrnes, en réponse, a lu beaucoup d'extraits des "documents", et lancé à Molotov le défi de faire publier en Russie ses remarques. Molotov a relevé le défi de Byrnes.

L'incident a éclaté alors que le comité discutait encore le projet de s'en tenir à la procédure de la simple majorité ou des deux tiers du vote de la conférence pour les recommandations au Conseil des Quatre ministres pour décision finale. Le président Spaak de Belgique a annoncé que le comité prendra le vote sur la procédure à suivre à la séance de cet après-midi.

Byrnes a contesté à Molotov sa décision d'hier, à savoir que Byrnes se montrait illogique en appuyant le projet de M. King du Canada pour que le Conseil des Quatre siège conjointement avec la conférence pour accélérer la rédaction des cinq traités de paix pour les cinq satellites de l'Axe battus.

Défi à Molotov
Interrompant le débat sur les règlements, au sujet des deux tiers du vote, Byrnes a déclaré: "aux E.-U. nous avons la liberté de la presse. Le représentant soviétique peut être sûr que son attaque contre moi a été publiée aux E.-U. Je le défie de faire publier aussi dans la presse de l'Union soviétique sa déclaration suivante: Quand les Soviétiques étaient accusés au mur, les E.-U. promettent leur aide et nous nous portons à leur aide. Nous n'avons que de l'admiration et du respect pour le peuple de l'Union soviétique, et aucune attaque de M. Molotov ne nous fera dévier de cette admiration et de ce respect."

L'interprète Pavlov suivait attentivement les paroles de Byrnes et il traduisait par intervalles à l'oreille de Molotov les propos de Byrnes. Molotov, à seulement 6 sièges de Byrnes, a paru à peine changer d'expression, durant le discours de Byrnes, lequel a déclaré que toujours, depuis Potsdam, la Russie a visé à limiter au plus petit nombre possible le nombre des pays participant à la conférence de Paris, et que Molotov tente de faire dicter à la conférence par le Conseil des Quatre.

"Depuis le début de la conférence, a ajouté Byrnes, je n'ai pas dit un seul mot pour critiquer l'attitude du représentant de l'Union soviétique. Jamais, je n'ai mis en doute ses motifs." Byrnes s'est dit "stupéfié" des remarques de Molotov au sujet de l'approbation par Byrnes du projet King.

Opinion divisée

Byrnes a cité des faits du 30 juillet pour conclure que le délégué soviétique sait bien que ce qu'il a dit n'est pas conforme aux faits. "Il s'agissait d'un projet russe pour décider qu'il serait possible du contraire."

Evatt aurait critiqué quatre des pays alliés

PARIS, 6. (Par Ross Munro, de la P.C.) — M. Herbert V. Evatt, délégué australien à la Conférence de paix, a présenté ses excuses aux délégués canadiens à propos d'une remarque qu'il aurait faite à un journaliste de l'ETOILE, journal de droite.

M. Evatt, parlant à un représentant de la Presse Canadienne, a nié avoir tenu de tels propos et a demandé au journal de faire rétractation.

LETOILE, dans une entrevue de trois-quarts de colonne, établie en trois langues, rapporte que M. Evatt aurait dit à un reporter: "Vous avez dû noter que deux pays britanniques (le Royaume-Uni et le Canada) ont déserté la cause de la liberté."

Selon le même journal, M. Evatt aurait accusé les Etats-Unis de défendre la démocratie en discours et de pratiquer la politique de forme dans les conférences internationales. L'entrevue comporte aussi une attaque contre la France: "La France perd du terrain parce qu'elle ne défend plus des principes de moralité."

Les délégués canadiens ne s'en faisaient pas au sujet de cette entrevue, mais ils attirèrent en badinant, sur le journal, l'attention de M. Evatt, qui présenta tout de suite des excuses et fournit des explications.

Couvre-feu aboli demain
JERUSALEM, 6. (Reuter) — On annonce officiellement que le couvre-feu sera aboli, à Jérusalem, à 6 heures mercredi matin. Il avait été imposé après que des explosions eurent détruit le siège du gouvernement britannique, à l'hôtel du roi David.



Aviateurs anglais en tournée — Seize gros bombardiers Lancaster ont atterri à l'aéroport Mitchell, à Long-Island, alors qu'ils entreprenaient leur tournée d'un mois aux Etats-Unis: ces bombardiers appartiennent à la fameuse escadrille britannique 35. Cette photo a été prise peu après l'arrivée des aviateurs de la R.A.F.; on reconnaît de gauche à droite: le capitaine de groupe R.-C.-M. COLLARD, commandant de la station aéronautique de Gravelly, en Angleterre, base de l'escadrille; le chef d'escadrille A.-J.-L. CRAIG; le lieutenant-général George E. STRATEMEYER, chef de la défense aérienne, et le colonel L.-R. PARKER, commandant de la base de l'aéroport Mitchell.

Montréal va avoir enfin l'enquête sur la police

MONTREAL, 6. (P.C.) — Le comité exécutif de la métropole a décidé hier d'envoyer une requête au lieutenant-gouverneur pour obtenir une Commission royale d'enquête sur le service de la police de Montréal durant les 10 dernières années, et les 99 membres du conseil municipal ont approuvé la décision à l'unanimité.

Le président J.-O. Asselin a annoncé l'intention du comité tout en révoquant une réorganisation complète du service de la police, à l'automne, à la suite de la nomination d'un nouveau directeur. Fernand Dufresne, chef du service depuis 15 ans, a demandé, il y a plusieurs mois, d'être relevé de ses fonctions, dit M. Asselin.

Le conseil de ville a pris sa décision de réclamer une enquête approfondie sur les affaires si critiquées de la police moins de 15 jours après que le gambler Harry Davis eut été fatalement blessé dans un "bookie" de la haute-ville et que le capitaine Arthur Taché, chef de l'escouade des meurtres, eut été suspendu deux jours plus tard. Taché a démissionné ensuite, mais le comité disciplinaire de la police a refusé d'accepter sa démission et a ordonné sa comparution pour interrogatoire. Le lieutenant Arthur Maillet, son assistant, a été suspendu également et il doit comparaître devant le comité le 16.

La Russie dégoûte Beveridge qui la juge bien arriérée

LONDRES, 6. (P.C.) — Le "contrat frappant" entre la Russie des tsars et la Russie des Soviets, nous considérons la Russie à une meilleure organisation économique, mais le gouvernement de Staline "semble être arriéré d'au moins 100 ans" dans les relations internationales et dans la reconnaissance des libertés de l'homme, a déclaré lord Beveridge à l'agence Reuter.

L'Agence lui ayant posé la question: "Qu'est-ce que la Grande-Bretagne pense actuellement de la Russie?", l'auteur du plan anglais de sécurité sociale "du bureau à la tombe" répond que la plupart des Britanniques "sont aujourd'hui, bien malgés eux, étrangement déçus par la Russie soviétique".

Nous considérons la Russie avec un sentiment de désappointement, car elle avait été une pionnière dans la réorganisation économique et dans un genre de progrès vers la justice sociale."

Mais, ajoute-t-il, "nous ne pouvons comprendre comment la Russie peut faire contredire ce qu'elle a fait avec ses déclarations de la charte de l'Atlantique, à savoir qu'elle n'ambitionne aucun agression territoriale ou autre; qu'elle désire ne voir aucun changement de territoire, sauf selon le désir exprimé par les peuples eux-mêmes; et que tous les peuples doivent en venir à abandonner l'emploi de la force."

Nomination d'un évêque orthodoxe au Canada, avec siège à Vancouver

WINNIPEG, 6. (P.C.) — Un évêque de l'Eglise ukrainienne orthodoxe grecque sera nommé pour le Canada et aura son siège épiscopal à Winnipeg, à ce que vient d'annoncer le T. R. S.-W. Sawchuk, administrateur canadien de cette Eglise. Cette décision a été prise à la suite d'une recommandation de l'archevêque John Theodorovich, de Philadelphie, chef spirituel de cette Eglise au Canada.

Une épidémie de typhus aux environs de Gènes

ROME, 6. (P.A.) — Le journal Il Tempo dit que mille personnes sont malades du typhus au centre de plage de Diano Marina, près de Gènes. Neuf sont déjà mortes de cette épidémie, attribuée à l'eau potable, dit la dépêche.

Le notaire Bourget, de Weedon tué par un train hier soir

WEEDON, 6. (DNC) — Le notaire J.-H. Bourget, 84 ans, a été mortellement heurté hier soir, par le train du Québec Central, vers huit heures et demie, et il a succombé peu après, à bord du convoi qui le transportait à Sherbrooke.

M. Bourget se rendait à la station et il fut heurté quelques secondes à peine avant que le train ne stoppe pour prendre les voyageurs. L'accident est survenu au passage à niveau, à quelques cinquante pieds de la station.

Les Grecs contre les Albanais aux Nations-Unies

NEW-YORK, 6. (P.A.) — L'Albanie qui avec l'appui de la Russie et de la Pologne, demande d'être admise au sein des Nations-Unies, subit une vigoureuse opposition de la part de la Grèce, tandis que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se tiennent sur la réserve.

La déléguée grecque, hier, a soumis un long mémoire pour justifier sa demande que l'admission de l'Albanie soit retardée au moins jusqu'au règlement du différend de frontière grec-albanais. Elle expose le rôle de l'Albanie durant la guerre, comme satellite de l'Italie fasciste, et elle accuse l'Albanie de persécution contre des citoyens grecs sous le régime du premier ministre Enver Hoxha.

A la délégation américaine, on dit aussi que Hoxha a refusé de donner à Washington l'assurance que son pays honorerait les traités conclus entre les Etats-Unis et le dernier régime libéral d'Albanie. La Grande-Bretagne entretient aussi de fortes doutes sur les qualités pacifiques de l'Albanie.

Démision subite du gouvernement turc Saracoglu

ANKARA, 6. (P.A.) — Recep Peker, qui combattait aux côtés de Kemal Ataturk, il y a 23 ans, dans la révolte réussie contre les sultans, tente de former le nouveau gouvernement de la Turquie, pour remplacer celui du premier ministre Suku Saracoglu, premier ministre depuis juillet 1942, qui a démissionné hier soir devant l'émigration de la population nationale.

C'est le plus grand chambardement de la politique turque depuis le mort d'Ataturk en 1938 et son remplacement par Ismet Inonu à la présidence. Le peuple manifeste son mécontentement des affaires nationales et rage surtout contre le coût élevé de la vie.

L'Agence Anatolia dit que le présent cabinet, qui date de mars 1943, restera en fonctions jusqu'à ce que Peker, qui fut brièvement ministre de l'Intérieur de Saracoglu, puisse annoncer son nouveau cabinet. Des autorités prétendent que Peker nommera 14 nouveaux ministres mais sans rien changer au ministère des affaires étrangères, pour montrer à l'univers que le gouvernement turc s'en tient toujours à sa présente politique étrangère.

Hier soir, paysans et ouvriers ont manifesté en face du Parlement; il y a 15 jours, 62 députés du nouveau parti démocrate de l'opposition furent élus à l'Assemblée nationale qui a siégé hier et a réélu Inonu comme président pour son 3e mandat de 4 ans. Les 62 députés ont tous voté contre Inonu, mais les 400 autres députés l'ont acclamé.

Peker, 57 ans, est un chef autoritaire, à tendances droitières.

La grève est devenue violente à Hamilton

HAMILTON, Ont. 6. (P.C.) — Quatre grévistes ont été arrêtés pour avoir assailli des ouvriers qui étaient demeurés au travail, à la Stelco. Les inculpés sont accusés d'avoir participé à une mêlée sur les quais du square LaSalle.

Un résident, Leslie Walls, a rapporté à la police qu'il avait été enlevé près des lignes de piquetage, jeté dans une auto et, après un arrêt au quartier général des syndicats, conduit sur le mont Hamilton où on l'aurait battu jusqu'à ce qu'il s'évanouisse. Walls était l'un des ouvriers qui demeurèrent au travail.

La Compagnie, entre temps, annonce qu'elle vient de faire repartir un autre haut-fourneau et que grâce à cette initiative elle "pourrait rétablir la production au niveau d'avant la grève".

Spectateur intéressé — Le maréchal de la R.A.F., Lord Arthur TEDDER, est monté sur une chaise afin de ne rien perdre des concours de tir pour le prix du roi à Bisley, récemment.



Mlle Canada — Voici une récente photo de Mlle Marion SAVER, qui a été couronnée "Mlle Canada de 1946" aux fêtes d'Hamilton, le mois dernier. Mlle Saver est photographiée à la Maison Blanche où elle a rendu visite au président Truman et l'a invité officiellement à assister au festival international de l'aviation qui aura lieu en Canada du 30 août au 7 septembre.

Le séisme fil de foris dommages à Saint-Domingue

CIUDAD-TRUJILLO, République dominicaine, 6. (P.A.) — Le gouvernement porte aide en toute diligence aujourd'hui aux régions au sud de la chaîne de montagnes Monte Cristi, dimanche, par un tremblement de terre suivi de raz-de-marée, causant au moins deux morts et endommageant quelque 11 villes de cette république des Caraïbes.

L'interruption des services téléphoniques et autres moyens de communications rend difficile la tâche de se faire une image complète des dommages. Les secourus eurent leur point d'origine apparemment à l'endroit le plus profond de l'océan Atlantique, environ 50 milles à l'ouest de la côte dominicaine.

Des rapports des régions de Matanzas et de Nagua disent que les habitants terrifiés ont pris refuge dans les forêts et qu'ils commencent à souffrir de la faim. On songe à leur livrer des aliments par avions.

La terreur règne à peu près partout dans la république à la suite des nouvelles secousses qui ont ébranlé l'île, hier, et qui ont interrompu les communications radio-phoniques durant plusieurs heures.

On craint que maintes régions, dont on n'a reçu aucune nouvelle encore, n'aient été affectées par le séisme de dimanche. Les nouvelles indiquent que ce sont les centres de l'intérieur qui ont le plus subi de dommages.

De Haiti, on apprend que le phénomène de dimanche n'a pas causé de grands dommages à Port-au-Prince, mais qu'il a grandement affecté plusieurs petites villes.

Dans la section septentrionale de Haiti, sur les confins de la République dominicaine, plus d'une cinquantaine de maisons, rapporte-t-on, ont subi de grands dommages et plusieurs églises ont été dévastées.

Un autre secteur rudement affecté, c'est celui de Santiago, qui, avec une population de 80,000 âmes, est la plus grande ville de la région. Des nouvelles qui proviennent de là disent que plusieurs édifices se sont écroulés ou ont été fortement endommagés et qu'une personne a été tuée.

Les vétérans de Central Falls, R.I., entreprennent une lutte contre les maisons de jeu

CENTRAL FALLS, R.-I. 6. — M. Walter F. McGinty, secrétaire de la Commission sociale de Central Falls, a déclaré, hier soir, qu'une enquête personnelle menée durant trois mois lui a révélé que les maisons de jeu ont coûté à Central Falls, une somme de 10 millions de dollars.

Cette révélation est venue au moment où le maire J.-J. Healey se préparait à annoncer aux conseillers de la ville les raisons pour lesquelles quatre jeunes policiers, tous vétérans de la dernière guerre, ont été congédiés.

LA TRIBUNE

Fondée en 1910
3, rue Marquette,
Sherbrooke.
Téléphone: 971
Rédacteur en chef: Louis-Philippe ROBILOUX
Services des nouvelles:
La Presse Canadienne, la Presse Associée, (E.-U.),
L'Agence Reuters.

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire
emploi, pour réimpression, de toutes les dépêches at-
tribues à la Presse Canadienne, à la Presse Associée
ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes les informa-
tions locales que la "Tribune" publie. Tous droits de
reproduction des dépêches particulières de la "Tri-
bune" sont également réservés. (Autorisée comme ma-
tière postale de seconde classe par le ministère des
Postes).

Représentants:
Au Canada: A.-H. Toppin, 9 Toronto St., Toronto.
Aux E.-U.: Bogner & Martin, New-York, Chicago.

MARDI, 6 AOUT 1946

Un juge déclare...

"Les salles de billard et les restaurants devraient être fermés à la jeunesse, après une certaine heure".

Voilà ce que déclarait, en fin de semaine, à Québec, le juge Alphonse Garon, de la Cour des Sessions de la Paix, qui entendait la cause d'un jeune homme de dix-neuf ans, accusé d'un vol avec violence, et qui déplorait non sans raison de voir l'esprit de famille se perdre lamentablement.

On pourra réfléchir avec profit sur ces paroles dictées par l'expérience et l'observation d'un homme qui voit quotidiennement défiler devant lui de pauvres jeunes gens que le désœuvrement, la passion du jeu et l'insatisfaction intellectuelle entraînent habituellement hors du cercle familial, jusqu'aux petites heures du matin, dans des lieux où non seulement ils perdent tout leur temps mais où ils n'apprennent rien de bon. Les parents, surtout, qui ne se soucient à peu près jamais des allées et venues de ceux qui leur sont à charge pourraient méditer profitablement sur les paroles du juge Garon et sur les suites funestes de leur faiblesse et de leur inconscience.

Le savant magistrat québécois ne dit pas qu'il y a du mal à jouer une partie ou deux de pool ou de billard, il ne dit pas que tous les restaurants sont des antres de vice, mais il laisse entendre fort à propos que certaines de ces salles de jeu et de divertissement, certains de ces restaurants sont loin d'être des écoles de bonnes mœurs et de vertu et qu'en général la jeunesse a tout à gagner et rien à perdre à s'écarter de ces lieux. Dieu merci, il reste encore des endroits publics où l'on peut trouver de quoi manger et consommer, s'amuser et rire un peu sans courir le risque d'être assis en face d'un vaurien, d'un ciseau de nuit ou d'une crapule, mais il y en a beaucoup aussi dans lesquels les honnêtes gens n'entrent qu'en frémissant. Ce sont ceux-là que la police des bonnes mœurs devrait surveiller de plus près et dont on devrait interdire le libre accès aux jeunes gens et aux jeunes filles qui ont le respect d'eux-mêmes et qui tiennent à le conserver.

Une belle oeuvre

En Grande-Bretagne, on a nettoyé et transformé en terrains de jeux certains des coins les plus ravagés par la guerre, c'est-à-dire des zones où les bombes allemandes avaient réduit des rangées entières de maisons en débris informes. Dorénavant, les petits enfants, surtout des quartiers surpeuplés, y joueront en toute sûreté et dans un contentement parfait sous la surveillance d'infirmières compétentes de l'oeuvre de l'aide aux mères.

Les mères qui travaillent 30 heures par semaine y laissent leurs enfants moyennant une redevance de 20 cents par jour. Les enfants s'amuse à cœur-joie depuis les premières heures du jour jusqu'au coucher du soleil sur les escarpolettes, bascules, chevaux berçants et poupées de tissu, qu'il est encore difficile de se procurer dans la Grande-Bretagne d'après-guerre. Quant aux petits de moins de deux ans, ils reçoivent des vêtements de rechange chaque jour en retour d'un coupon d'habillement pris sur leur allocation.

Les héros du Vercors

La France n'oublie pas ses fils intrépides qui ont su, à l'époque la plus sombre de la guerre, dans les communes du Vercors, livrer de rudes combats aux nazis. Une journée du souvenir a eu lieu, dans ces communes, le 21 juillet, et le Service Français d'Information nous fait part à ce sujet de ces détails:

"Il y a deux ans, les maquisards retranchés dans les massifs montagneux de cette région étaient attaqués par des forces allemandes très supérieures en nombre, et après des combats acharnés, étaient obligés de se replier non sans avoir infligé à l'ennemi des pertes considérables. C'est pour commémorer cet anniversaire douloureux que MM. Yves Farge, ministre

du Ravitaillement, Marius Moutet, ministre de la France d'Outre-Mer, les généraux de Lattre de Tassigny, de Hesdin et Descours, représentant le ministre des Armées, les préfets de la Drôme et de l'Isère, accompagnés de nombreuses autres personnalités et délégations se sont rendus à Vassieux, petit village de l'Isère sur lequel s'acharna particulièrement la fureur nazie. Tout au long de la route qui les menait à Vassieux, les voitures ministérielles traversèrent des villages où étaient inaugurées par les municipalités des plaques et des stèles commémoratives de ces glorieuses journées.

Les personnalités se sont rassemblées à l'endroit exact où sera aménagé le futur cimetière. Des offices religieux ont été célébrés dans le décor simple mais grandiose. Le général de Lattre de Tassigny fit un bref historique des conditions dans lesquelles s'était déclenchée la Bataille du Vercors et des services qu'elle avait rendus à l'armée française et aux alliés. M. Marius Moutet, en une allocution émouvante, associa le Gouvernement Provisoire de la république française à une cérémonie qui groupait un grand nombre de ceux qui avaient pris part à la lutte contre les Allemands.

M. Yves Farge, en quelques mots simples et élevés, évoqua le souvenir d'une épopée unique dans l'histoire".

Feuilles Volantes

Bien plus que les absents, les morts ont toujours tort.

Le plus beau train de vie n'est pas nécessairement le plus rapide.

Faite plaisir à quelqu'un, c'est parfois trouver celui qui nous manque.

En amour, comme au bridge, l'atout est presque toujours mal partagé.

Il n'y a pas de noblesse dans la colère; il peut y en avoir dans l'indignation.

Puisque la vertu est dans le juste milieu, il importe de se méfier de son entourage.

Il reste beaucoup à faire à nos collèges et universités pour former des hommes universels.

Ce qu'on appelle bon vouloir n'est bien souvent que le premier effort de la bonne volonté.

Un pays est riche en littérateurs quand il peut en prêter aux pays pauvres sans inconvénients et sans que cela paraisse.

Laissons au temps, ce maître souverain, le soin de conserver ce qui doit demeurer et la tâche non moins utile d'abolir ce qui doit disparaître.

TRISTAN

L'Opinion des autres

L'enseignement rural

L'enseignement rural n'est pas ce qu'il devrait être. Il n'atteindra jamais à son réel point d'efficacité aussi longtemps que nous n'aurons pas un personnel qualifié et bien rétribué.

(Le Nouvelliste — Trois-Rivières).

Les objecteurs de conscience

Les objecteurs de conscience vont quitter les camps où on les avait internés. Ils étaient, dit-on, onze mille. Il est consolant de savoir qu'au Canada, au moins onze mille personnes ont une conscience qui peut s'objecter. — Maurice Huot.

(La Patrie — Montréal).

Cuisine et divorce

Les Etats-Unis sont incontestablement le pays du monde où l'on consomme le plus de conserves. Les chiffres sont étonnants: en temps normal, les Etats-Unis absorberaient 150.000 tonnes d'étain par an pour le seul emballage de leur corned-beef et de leurs légumes! Si les conserves venaient à disparaître, assure-t-on, 25 pour cent des mariages américains mourraient de faim, leurs épouses n'étant pas capables de préparer un plat. Mais comment s'étonner, dans ces conditions, que les Etats-Unis, pays du monde où l'on fait le moins de cuisine, soit celui où l'on fait le plus de divorces?

(Le Soleil — Québec).

Les Beaux Vers

Il faut aimer

Vois-tu, mon ange, il faut accepter nos douleurs.

L'amour est comme la rose

Qui lui de mille feux et de mille couleurs

Dans l'ombre où l'aube l'a posée;

Rien n'est plus radieux sous le haut firmament.

De cette goutte d'eau qui rayonne un moment

N'approchez pas vos yeux que tant de splendeur

charme.

De loin, c'était un diamant;

De près, ce n'est plus qu'une larme.

Souffrons, puisqu'il le faut. Aimons et louons Dieu!

L'amour, c'est presque toute l'âme.

Le Seigneur aime à voir brûler sous le ciel bleu

Deux cœurs mêlant leur double flamme.

Il fixe sur nous tous son oeil calme et clément;

Mais, parmi ces vivants qu'il voit incessamment

Marcher, lutter, courir, récolter ce qu'ils sèment,

Dieu regarde plus doucement

Ceux qui pleurent parce qu'ils aiment!

Victor HUGO.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique, nous reproduisons les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent cependant en rien la responsabilité de notre journal. Il est de rigueur que l'auteur d'une lettre fasse connaître son nom et son adresse véritables au rédacteur en chef du journal, sans quoi l'envoi n'est pas considéré.

Attention, commissaires d'écoles!

M. le Rédacteur,

"La Tribune".

Cher monsieur,

L'insertion de cet article dans votre journal nous obligerait beau-

coup:

"Malgré tous les arguments don-

nés par les dirigeants des différen-

tes associations d'instituteurs ru-

rales, les commissaires ruraux

maintiennent en majorité \$500

comme traitement annuel des ins-

tituteurs.

La Presse Canadienne a déclaré

le 31 juillet que dans tout le Cana-

da l'on manque d'instituteurs et

d'institutrices. Dans le Québec, il

en manque actuellement 1500 qua-

lifiés.

La Corporation croit que les com-

missaires comprennent leur devoir

de fournir aux enfants des institu-

trices qualifiées. Malheureusement,

par leur attitude, ils éloignent de

l'enseignement des personnes qua-

lées et expérimentées, ils font de

l'enseignement la carrière la moins

rétribuée.

Voici un autre rapport que nous

rendons public et qui croyons-

nous prouve que certaines com-

missions scolaires ne veulent pas d'in-

stitutrices en septembre.

L'Association des institutrices du

district no 16, région de St-Jean-

Iberville est dans la situation sui-

vante: la commission scolaire de

St-Gédéon est à remplacer ses

huit institutrices d'expérience par

des institutrices débutantes de fa-

çon à ne payer que \$500. Quatorze

autres commissions scolaires: No-

tre-Dame de Bonsecours, St-Luc,

Lacolle, St-Valentin, St-Sébastien,

St-Alexandre, St-Mathias, St-Paul,

Lacade, St-Brigide, St-Blaise, St-

Jacques, St-Amand, Clarendon-

ville, sont en majorité décidées à

faire l'impossible pour ne payer que

\$500 alors que l'an dernier elles

accordaient de \$500 à \$900 avec

augmentation annuelle de \$50.

Toutefois, la Corporation félicite

cinq commissions scolaires de cel-

le région qui accordent des traite-

ments raisonnables à leurs institu-

trices. Ce sont: St-Jean, ville, \$700

à \$850; Derrière, convention col-

lective renouvelée et traitement de

\$500 à \$900; St-Jean, paroisse,

Henryville et Ste-Anne-de-Sabre-

voix, \$500 à \$900.

Aux commissions scolaires réal-

citantes, la Corporation dit: "At-

tention, commissaires d'écoles, vous

porterez la responsabilité du man-

que d'instituteurs et d'institutrices

sans votre province".

Les GUNDON, président.

Fille de prince

par Max du Veuzit

Quel est le mystère qui entoure la naissance de Gyselle? Le sort de cette enfant abandonnée par son père émeut le cœur d'une bonne dame qui recueille le bébé et sa nourrice. C'est entre ces deux êtres qui la chérissent que s'épanouit la plus ravissante des jeunes filles.

Gyselle atteint sa vingtième année lorsque sa marraine meurt. C'est alors que la vieille nounou lui remet le journal de sa mère qui lui révèle son origine. Dans le but de retrouver ce père qu'elle ne connaît pas, la jeune fille quitte la Bretagne pour Paris. Au cours de ses recherches, un brillant officier de marine qui la rencontre s'éprend d'elle.

Avec l'aide de son ami, l'orphelin, elle fait démarches sur démarches et retrouve l'auteur de ses jours. L'accueil froid, l'attitude distante de celui qu'elle a si ardemment désiré connaître frappent Gyselle au cœur. Cette première entrevue est-elle le prélude d'une tardive déception d'un amour paternel? Qui sait? Gyselle qui a enflammé le cœur du jeune homme, témoin de sa vaillante entreprise, ravonne l'amour, la jeunesse et la grâce. La fierté d'être le père d'une telle fille finira peut-être par vaincre le cœur récalcitrant.

Ce roman d'amour, présenté dans la collection des "Romans pour tous" par Les Editions Variétés, est de Max du Veuzit. Tous ceux qui aiment les histoires délicieuses et tendres, les romans frais et limpides comme l'eau des sources, les récits légers et délicats sur lesquels trouveront dans ce livre, comme dans les précédents ouvrages du même auteur: "L'homme de sa vie, Petite comtesse et L'inconnu de Castel-Pic, des intrigues captivantes, des pages remplies de beaux sentiments. Voilà des ouvrages qui doivent figurer en bonne place dans les bibliothèques de famille.

Un volume de 212 pages publié dans la collection des "Romans pour tous" par Les Editions Variétés. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

PARIS. — (S.I.P.) — M. Jules Romains, élu à l'Académie française à la place d'Abel Bonnard, dont l'exclusion a été prononcée, vient d'être élu à l'Institut cependant que l'Académie siégeait en Comité secret.

La porte de la salle étant restée ouverte, M. Jules Romains fut in-

GRAIN DE SAGESSE

Les vérités qu'on aime le moins à entendre sont celles qu'on a le plus d'intérêt à savoir.

LA BRUYERE

C'est qui finit notre pays

Achille Bergevin

(1870-1933)

Achille Bergevin naquit à Valleyfield, le 3 mars 1870, du mariage de Gilbert Bergevin et d'Anne Drouin. Il étudia dans sa ville natale puis au collège commercial de Varennes, après quoi il s'établit dans la métropole et embrassa la carrière de courtier.

Fervent de la politique libérale, il s'affilia au Club de Réforme, dont il devint le secrétaire. Candidat dans le comté de Beauharnois, M. Bergevin fut élu, le 7 décembre 1900, comme représentant de cette circonscription à l'Assemblée législative. Les électeurs le réélurent en 1904 et, en 1908, il fut défait. Deux ans plus tard, il entra au Conseil législatif comme représentant de la division de Repentigny. M. Bergevin démissionna en 1913 pour devenir conseiller législatif de la division Salaberry. Il abandonna de nouveau son siège l'année suivante et, en 1915, il redevint le député de Beauharnois.

Sportif émérite, M. Bergevin se montra un fervent artisan de la conservation du poisson et du gibier. Il s'intéressa aussi au turf, au curling et à la raquette. Il mourut à Montréal, le 16 avril 1933.

Il avait épousé, en 1895, Flora Frappier, dont il eut quatre garçons et deux filles.

L'inventeur Bell est mort il y a vingt-quatre ans

Le Canada perdait l'un des plus illustres savants de l'histoire. Il y a 24 ans, à l'ombre d'un pin solitaire se dressant sur un rocher escarpé à Beinn Breagh dans l'île du Cap Breton, où il passait ses étés, Alexander Graham Bell fut inhumé sans apparat au soir du 4 août 1922.

Le grand inventeur mourut après avoir connu pendant plus de quarante ans le succès de sa plus grande invention: le téléphone. A la différence de plusieurs autres physiciens, il put jouir de l'estime générale et de la popularité que lui valut son invention.

Le 70ième anniversaire de la première communication téléphonique interurbaine dans l'univers — entre Brantford et Paris — sera célébré le 10 août. On dévolera une plaque commémorative de l'événement sur le lieu même de cette communication historique.

L'activité de Bell s'étendit à plus d'un champ d'action. Une fois l'avenir du téléphone assuré, il perfectionna le phonophone, en collaboration avec Sumner Tainter. L'appareil transmet des sons sur un faisceau lumineux, au lieu de fils.

En 1881, Bell et Tainter, avec "Chichester Bell, cousin de l'inventeur, entreprirent des expériences de phonographie, et produisirent un disque enregistrateur à surface de cire, que l'on pouvait rejouer plusieurs fois. Ce fut, estimait-on, une grande amélioration sur le cylindre enregistrateur d'Edison.

La même année, la sonde télégraphique de Bell apparut pour détecter tout fragment de métal qui avait pénétré profondément dans les chairs, connu une grande célébrité. En le promenant sur la peau, l'appareil émettait un bruit sonore à l'approche du métal. Quand le président Cardfield tomba sous les balles d'un assassin, la même année, on manda Bell d'inspecter avec son appareil.

En même temps qu'il mettait au point la sonde télégraphique, Bell développa un appareil lumineux de radiographie qui révélait les éclats métalliques près de la surface du corps.

De 1890 jusqu'à sa mort, Bell poursuivit à sa maison du Cap Breton certaines expériences sur l'élevage des animaux et découvrit qu'on pouvait favoriser la production d'agneaux jumeaux et même influencer sur leur sexe. Cette tâche le passionna. Après sa mort, ses héritiers prirent le Professeur E. G. Ritzman de continuer les recherches à Middlebury, Vermont.

A Paris, France, en 1910, Bell appliqua le principe du propulseur pour développer un bateau très rapide. En 1914, il commença la construction d'un patrouilleur de grande vitesse pour fins militaires, qu'il nomma hydrodrome. Il se servit d'un modèle d'hélice et d'une série de plans placés sous le navire qui soulevaient la carène hors de l'eau à mesure que la vitesse augmentait.

L'inventeur créa également un système de climatisation. En 1912, il remédia l'humidité de sa demeure à Washington pour mettre à l'essai ses idées sur la ventilation, le refroidissement et le chauffage. Cet aménagement fut une réussite, avec le résultat que sa famille fut une des rares à vivre dans le confort, quelle que fût la température.

Il fut décidé que cette visite sera considérée comme une "prise de séance" qui investit de tous les droits académiques.

Hasards de vacances

Cette année, ne risquez pas de glacer vos vacances avec les malaises propres à la saison d'été. Soyez prêts en apportant avec vous de l'EXTRAIT DE FRAISES SAUVAGES DU DR FOWLER. Dès les premiers symptômes de diarrhée, de douleurs intestinales ou de malaises propres à l'été, prenez ce remède plaisant et efficace. Vous serez agréablement surpris des résultats rapides de l'EXTRAIT DE FRAISES SAUVAGES DU DR FOWLER. C'est un vieux remède de famille, utilisé depuis près d'un siècle. Prix: 50c la bouteille; en vente dans toutes les pharmacies.

The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

L'homme de sa vie

par Max du Veuzit

Chaque femme cherche l'homme de sa vie, comme Noëlle. Cependant, toutes ne vivront pas l'étonnante aventure que Max du Veuzit réserve à sa charmante héroïne, dans ce roman que présentent Les Editions Variétés.

En bas âge, Noëlle perd ses parents. Son tuteur confie son éducation à des religieuses. A dix-neuf ans, la jeune fille sort du couvent ignorant tout de la vie tumultueuse du monde. L'orpheline trouve un poste de secrétaire auprès d'Yves Le Kermur, qui vit seul avec quelques serviteurs, dans un château isolé dans la montagne.

Des choses mystérieuses se passent dans la vaste habitation et

laisant supposer la présence d'un être qui tient du mythe et de la réalité. Jacques, le frère du châtelain, mystérieusement blessé à la guerre, porte à la figure la trace de blessures affreuses le rendant inapprouvable aux regards. C'est dans la demeure d'Yves qu'il passe son existence douloureuse.

Yves Le Kermur songe secrètement que sa secrétaire pourrait être la consolatrice de son frère Jacques. Un jour, il fait part à Noëlle qu'il n'est pas de mise qu'une jeune fille vive au château, là où habite un célibataire sans famille. Il met l'orpheline dans l'alternative de quitter son toit ou de l'épouser.

Noëlle ne connaît pas les raisons qui motivent cette offre. Accepte-t-elle cette invraisemblable proposition de mariage? Connaîtra-t-elle à temps l'indigne subterfuge d'Yves Le Kermur?

Toute cette histoire se déroule sur un plan brillamment imaginé. C'est une intrigue surprenante, par l'auteur si aimée de l'élite de la jeunesse, Petite comtesse et L'inconnu de Castel-Pic, Max du Veuzit.

Un ouvrage de 200 pages publié

dans la collection "Romans pour tous" par Les Editions Variétés. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

LES FEMMES QUI ÉPROUVENT DES DOULEURS MENSUELLES

Devrait essayer ce médicament très efficace pour le soulagement de la douleur et des sécrétions de sang, de servitude et d'humidité à "votre jour" — quand elles sont causées par le dérangement des fonctions menstruelles. Il voit le jour de l'oeuvre

LYDIA E. PINKHAM'S COMPOSE

Paul-Emile Genest Enr.

P. E. GENEST — Bruno PIGEON

"Tout pour le Bureau"

Machines à POLYCOPIER

Clavigraphes

"COPYSTAT" "RONEODEX"

100 Wellington St. Tel. 1615

CARNET MONDAIN

Réceptions

Ces jours derniers, à son lieu de club Howard, une joyeuse réunion a eu lieu à l'occasion du 35^e anniversaire de mariage de M. et Mme Henri Mongeau, de St-Forest. Une adresse fut lue par Mlle Cécile Mongeau, une couturière leur fut présentée de la part des enfants. Une gerbe de fleurs fut présentée à Mme Mongeau par sa petite fille, Denise Mongeau, et une bourse donnée à M. Mongeau par son petit-fils, Hervé Mongeau. Outre M. et Mme Henri Mongeau, on remarquait dans l'assistance, MM. et Mmes Adrien Mongeau, Léopold Mongeau, Léonard Mongeau, Amédée Mongeau, Claude Mongeau, Édouard Mongeau, Athanase Morissette, Donat Jacques, Joseph Larivière, Cener Tibbot, Alfred Lapointe, Wilfrid Richard, Charles Longpré, Roméo Longpré, Albert Dion, Ovide Longpré, Johnny Polisson, Raoul Lemire, Arthur Lemire, Arthur Camirand, Roland Gagné, Roland Longpré, Alcide Auger, Gérard Ledoux, Willie Côté, M. Roméo Francoeur, Mme Donald Proulx, Donat Ledoux, MM. et Mmes Jacqueline Pariseau, Sylvia Mongeau, Bernadette Mongeau, Maurice Proulx, Marie-Jeanne Dubé, Marcel Thibault, Annette Desmarais, de St-Hyacinthe, Roland Mongeau, Gisèle Mongeau, M. Préchette, Thérèse Mongeau, de Coaticook, Emilie Mongeau, Colette Hailé, Rita Mongeau, Pauline Richard, Georges Beaudet, Gilberte Richard, Laurent Beaumier, Mlle Cécile, Yvette, Alice Mongeau, Monnette Dubé, Madeleine, Lucille, Fernande Mongeau, Gilberte, Thérèse Bergeron, Jeanne D'Arc Mongeau, Laurette, Marie-Jeanne Ledoux, M. Auray Longpré, Marcel, Roger Proulx, Maurice Mongeau, Fernand Thibault, Joseph Proulx, Louis Meunier, Marcel Lapointe, Henri, Alphonse Longpré, Roland Côté et plusieurs autres.

Déplacements

Mme Emilie Lévesque, de Sherbrooke, Mme Marie-Louise Goudreau, Mlle Rita Goudreau, M. Alfred Lévesque, de Miramichi, sont de retour d'une visite aux États-Unis. Ils ont passé des vacances au chalet de M. Arthur Lapointe d'Old Orchard Beach, Maine.

M. Jacques Limoges, de Montréal, a rendu visite à Mlle Françoise Brière, de la rue Cartier dernièrement.

Mme Anatole Charrier, de Springfield, et ses trois enfants Marcel, Carmen et Michèle ont visité MM. et Mmes C. Qiron et Gérard Ducharme, de la rue Galt, en fin de semaine.

L'aviateur Emile Pomerleau est de retour d'outre-mer. Il passe des vacances chez M. et Mme Lionel Lapierre ainsi que chez M. et Mme René Goupil.

Mlle Gisèle Leclerc, de Lac-Mégantic, a passé la fin de semaine à Sherbrooke, visitant des parents et amis. Elle a aussi rendu visite à M. Normand Filion.

Le Dr et Mme J.-Albert Préfontaine de Coaticook accompagnés de Mlle Hélène-Wilhelmina et Jeanne Breault, de la rue Court sont de retour d'un voyage de quinze jours dans la Gaspésie. Ils ont séjourné une semaine à Percé, à l'hôtel "La Normandie". Ils ont également passé quelques jours à Carleton-sur-Mer, à l'hôtel des Sables Rouges.

Le Dr et Mme Préfontaine ont continué leur voyage au Saguenay et au Lac St-Jean à bord du "St. Toudoussac" et sont revenus par le Parc National des Laurentides.

M. Edmond Gaudet, étudiant en art dentaire à l'Université de Montréal, a passé la fin de semaine chez M. et Mme Honoré Biais, de la rue Kingston.

Mme Philippe Delorme, de Springfield, Mass., ainsi que M. Robert Delorme ont passé la fin de semaine à Québec, Ste-Anne-de-Beaupré et Boischatel.

Mlle Claire Bérault et Jacqueline Quinell, de Verdun, ainsi que Mlle Jeanne Vincent, Suzanne Gailpeau et M. Jean Gailpeau, de Montréal, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme R.-B. Gailpeau, de la rue Peel.

MM. Gérard Proulx et Robert Thérien ainsi que deux compa-



Récent mariage — M. et Mme Rosario Guertin (Laurette Chénard) dont le mariage a été célébré récemment en l'église St-Basile d'Ascot. M. Guertin est le fils de M. et Mme Lucien Guertin, de Bromptonville. Mme Guertin est la fille de M. et Mme Édouard Chénard, d'Ascot-Corner. On remarque sur la photographie de gauche à droite: Mlle Lucille Chénard, sœur de la mariée, demoiselle d'honneur, M. et Mme Guertin, Mlle Madeleine Chénard, sœur de la mariée, demoiselle d'honneur.

gnons sont de retour d'une randonnée en motocyclette à New-York, Coney Island, Providence, R.-I. et Hartford, Conn.

M. et Mme R.-B. Gailpeau, de la rue Peel, sont de retour d'un voyage à St-Rose de Laval et Montréal où ils ont visité des parents et amis.

M. et Mme Arthur Bélisle, leur fille Colette, M. et Mme Gérard Gendron ainsi que M. Lucien Bélisle, de Compton, étaient de passage à Ottawa pour le mariage Bélisle-Côté.

Mlle Raymond Gailpeau et M. Bernard Gailpeau, de la rue Peel, sont de retour d'un voyage à New-York, Pittsburgh, Cornwall, St-Jean, Qué., et Montréal où ils ont visité des parents et amis.

Avis aux frères de Lac-Mégantic — L'Assemblée mensuelle du Cercle des Fermiers de Lac-Mégantic aura lieu vendredi prochain, le 9 août à la salle de l'hôtel de ville. Les membres sont priés d'en prendre note.

Mariage Belisle-Côté — Le mariage de Mlle Gertrude Côté, fille de M. et Mme Thomas Côté, d'Estevay, Ont., à M. François Bélisle, de Bromptonville, fils de M. et Mme Joseph Bélisle, décédé, a été célébré le 29 juillet dernier en l'église Notre-Dame de Lourdes d'Estevay, Ont., par M. P. Édmond Ducharme, curé de la paroisse.

M. Thomas Côté accompagnait sa fille et M. Arthur Bélisle était le témoin de son frère. La mariée portait une robe longue en dentelle. Son voile qui formait traîne était retenu sous un diadème de perles. Son bouquet était composé de roses "Sweetheart". Mlle Simone Côté, sœur de la mariée, et Mlle Carmen Jubinville, demoiselle d'honneur, portaient des toilettes de couleur rose et bleue et tenaient à la main un bouquet colonial. Elles étaient accompagnées de MM. Lucien Bélisle, frère du marié, et Paul Côté, frère de la mariée, garçons d'honneur.

Après la bénédiction nuptiale, il y eut réception chez M. et Mme Thomas Côté à laquelle assistaient le R.P. Édmond Ducharme et M. le curé Agénor Blason, de Bromptonville. Les nouveaux époux demeureront à Bromptonville.

La femme et la maison — Si vous avez plusieurs petits tapis sur un plancher ciré.

Vous risquez de glisser et de vous faire bien mal.

Pour éviter les chutes, procurez-vous un dessous de caoutchouc qui fera sauter sur le plancher. Ce dessous ne marquera ni n'égratignera vos planchers.

Corsets et ceintures de maternité. Ajustés par une conseillère experte et qualifiée. BAS ELASTIQUES. PHARMACIE GAUDET. Bruno Gaudet, Pharm., 29, rue King Ouest. Tél. 3688. Voisin du Terminal des Autobus.

Petit Carnet

—Dr Charles K. LeBlanc, chirurgien-dentiste, 70, rue Wellington Nord, Succ. Dr Maher, Tél: 1734. J.N.O.

—Pour réparations de chapeaux, adressez-vous à 46 Murray. Tél: 2750-H. 131-6

—ATTENTION!!! Mesdames, pour tout genre de lingerie individuelle, spéciale: brassières sur mesure, satisfaction garantie. Adressez-vous à Mme Blanche Talbot, 1 rue Queen. Tél: 2083-W. 133-30

—RETRAITES FERMÉES à la Villa Notre-Dame du T. St-Sacrement du 9 au 11 août pour jeunes filles de partout: du 12 au 14 août pour fillettes de 13 à 16 ans, du 15 au 17 août pour dames de l'âge, par le Rév. Père Barnabé: du 18 au 22 août pour dames et demoiselles mûres dans la paroisse, par un Père Oblat; du 23 au 27 août retraite de vacation pour jeunes filles de 16 à 21 ans, par un Père Oblat; du 28 août au 31 août pour jeunes filles de la jeunesse ecclésiastique. Frères de donner leur nom à l'avance à la Villa, 114 Avenue Dufferin, Sherbrooke. Tél: 287.

—Le Dr Robert LeBlanc, chirurgien-dentiste, 85 rue King Ouest, sera absent de son bureau jusqu'au 12 août.

TAXI — TEL. 1918-W. FOUR voyager en dehors de la ville seulement. Auto Chrysler 1946. Passagers assurés. Roger Laines, 174 Short, Sherbrooke. 135-6

13 enfants soignés aux frais du club Kiwanis de Waterloo

WATERLOO, 6 (D.N.C.) — Grâce à la générosité du club Kiwanis, treize enfants de cette ville ont subi, ces jours derniers, une intervention chirurgicale pour amygdales, adénoïdes et autres affections de la gorge ou du nez. Le groupe était composé de dix fillettes et de trois garçons.

Le Kiwanis a non seulement défrayé le coût de ces opérations, mais s'est encore occupé de transporter les petits malades à l'hôpital St-Joseph, de Granby, et de les ramener les vingt-quatre heures plus tard.

Tous ces cas étaient sous la direction du Dr A. Domingue.

Octroi de \$75,000 à la Coopérative de Mariville

MARIVILLE, 6 (D.N.C.) — L'hon. Laurent Barré, député de Rouville et ministre de l'Agriculture dans le cabinet Duplessis, annonce que la Coopérative Avicole de Mariville, présentement en voie d'organisation deviendra un des plus importants du pays. Le gouvernement provincial lui versera un montant de \$75,000 pour faciliter la phase de stabilisation des bases solides.

gardi dix et huit de trefle, le déclarant aurait fait le roi et le neuf.

Nos enfants — Alain Desbiens, fils de M. et Mme Léon Desbiens (Jeanne d'Arc Simard), de Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Donneur: Est. Personne vulnérable.

Nord
D 10 7 5
V 8
7 6 4 2
5 4 3

Ouest
A R V 8
9 7 3
D 10 8
A 7 2

Sud
6 3
R D 10 6 2
A R 3
R D 9

Les enchères:
Est: Sud: Ouest: Nord:
passe 1-0 contre 1-1
passe 1-5A contre 1-5A
2-0

Ouest remportera les deux premières levées du roi et de la dame de pique, après quoi il s'attaqua aux carreaux par le huit. Est mit le valet et Sud remporta la levée de l'as, après quoi il joua un petit saut. Le valet du roi fut pris par l'as d'Est, ce dernier retournant le valet de trefle ce qui fit prendre le roi du déclarant par l'as d'Ouest. Maintenant, Ouest voulait s'affranchir son dix de carreau en jouant la dame. Alors, le déclarant prit la levée du roi et s'empressa d'encasser quatre levées à cœur après quoi il se débarrassa de la main en jouant son trois de carreau.

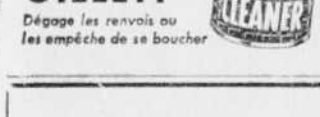
Avec le dix de carreau qu'il avait affranchi, Ouest prit la main, mais il n'avait plus que le huit de pique et le sept de trefle dans sa main. Puis, que de jouer pique vers la dame et le dix du mort, il joua trefle. Alors, Sud remporta deux levées à cette couleur avec le roi et le neuf, ce qui lui assura son contrat. Si Est avait eu le dix de carreau, le résultat aurait été le même, car ce dernier ayant

DÉGAGE les RENVOIS OBSTRUÉS

Nouvelle méthode plus rapide!

Le Drain Cleaner Gillett dégage les canalisations à travers lesquelles l'eau peut même pas suinter. Facile d'emploi, coûte moins cher... agit plus vite. Employez-le au premier signe d'obstruction. Achetez-en une boîte aujourd'hui chez votre épicière... une épargne d'argent et d'ennuis.

DRAIN CLEANER GILLETT
Dégage les renvois ou les empêche de se boucher



24 magasins au service des Canadiennes élégantes!

Dans 8 des plus grandes villes canadiennes, les dames savent s'adresser chez Reitman's pour leurs achats. Elles ont appris que la politique constante de Reitman's est une de grande valeur.

Par "valeur" nous ne voulons pas simplement dire un bon prix pour la marchandise que vous achetez, mais aussi une marchandise de choix pour chaque dollar que vous dépensez — choix en qualité, choix en élégance.

Vous pourrez constater cette même politique dans tous les magasins Reitman.

Reitman's
Ou la jeune dame élégante fait ses achats

Corsets et ceintures de maternité
Ajustés par une conseillère experte et qualifiée. BAS ELASTIQUES. PHARMACIE GAUDET. Bruno Gaudet, Pharm., 29, rue King Ouest. Tél. 3688. Voisin du Terminal des Autobus.

Dernier Appel! Cette semaine seulement!

VENTE D'ÉCOULEMENT de toutes nos **ROBES D'ÉTÉ**
Coton, jersey et crêpe léger
A REDUCTIONS DRASTIQUES
\$7.95 \$9.95
(prix rég. jusqu'à \$25.00)

SPECIAUX D'OUVREMENT:
ROBES \$1.95
Seulement quelques-unes
(Modèles 1 et 2 pièces — surtout des petites tailles)

LA BALANCE DE NOS ROBES D'ÉTÉ
GINGHAM — Seersucker et Chambray
À 1/2 PRIX
Presque toutes des petites tailles — Rég. \$6.75 à \$12.95
Quelques SACOCHES D'ÉTÉ à \$1.00
Excellentes valeurs dans nos balances de lignes!

ELIZABETH BRADLEY
71, RUE WELLINGTON-NORD

La Tribune, Sherbrooke, mardi, 6 août 1946 Page 1

Dates des expositions d'artisanat dans la région agronomique No 8

Les Cercles de Fermières de la région agronomique No 8 tiendront leurs expositions d'artisanat aux dates suivantes: Bromptonville, le 19 août. St-Denis-de-Brompton, le 20 août. Danville, le 21 août. Asbestos, le 22 août. St-Georges de Windsor, le 26 août. St-François-Xavier-de-Brompton, le 28 août. South-Durham, le 29 août. St-Marc de Coaticook, le 3 septembre. Scotstown, le 3 septembre. St-Edmond de Coaticook, le 4 septembre. Notre-Dame des Bois, le 4 septembre. Magog, le 5 septembre. Milan, le 5 septembre. St-Elie d'Orford, le 6 septembre. Waterville, le 6 septembre.

L'exposition régionale et la journée d'étude annuelles des Cercles de Fermières aura lieu cette année, à Coaticook, le 1er et le 2 octobre. M. Emile Gauthier, directeur du Service de l'Economie et des Arts domestiques au ministère de l'Agriculture à Québec, et Mlle Anne-Marie Vallancourt, directrice générale des Cercles de Fermières de la province de Québec seront présents lors de la journée d'étude.

Coupons valides
BEURRE — Coupons R-10 à R-16 inclusivement.
SUCRE-CONSERVES — Coupons S-1 à S-23 inclusivement comprenant le sucre pour conserves.
VIANDÉ — Coupons M-40 à M-48 inclusivement.

Les adultes sont drôles, hein!

LA VRAIE MANIÈRE DE TUEZ LES MOUCHES
ÉCONOMIQUE! EFFICACE! SANS DANGER!
Efficacité prouvée au cours de 66 ans d'usage.
SOYEZ CERTAIN que ce produit WILSON tue le plus de mouches au coût le plus minime. UTILISEZ LES TUE-MOUCHES WILSON seulement 10¢ chez votre détaillant!

Rien de Plus Facile-de Plus Rapide-que de faire de la CONFITURE et de la GELÉE avec CERTO

Vous obtenez 50% PLUS DE CONFITURE ou de GELÉE avec vos fruits

Et Certo fait des Confitures et Gelées si Claires et si Délicieuses

Certo épargne du temps et du travail parce qu'avec Certo, les confitures n'ont besoin que d'une à deux minutes d'ébullition à gros bouillon... les gélées, une demi-minute à une minute seulement. La manière "Certo" est la manière sensée, moderne dont se sert la ménagère affairée.

Pendant cette courte ébullition, il ne s'évapore pour ainsi dire aucun jus de fruit. Vous obtenez jusqu'à 50% PLUS de confiture ou de gelée de la même quantité de fruits qu'avec les anciennes recettes à longue ébullition. Quelle aide précieuse!

Avec Certo, l'ébullition est trop courte pour gâter le goût frais des fruits ou pour enfoncer la couleur naturelle. Le goût délicieux et la belle couleur des fruits ne sont pas altérés.

Un livre de recettes essayées et faciles à suivre accompagne chaque bouteille de Certo — une recette différente pour chaque genre de fruits. Pour de meilleures confitures et gélées, suivez les recettes à la lettre et vous êtes sûre de réussir.

Certo est de la pectine de fruits — la substance gélifiante naturelle des fruits — extraite des fruits qui en contiennent le plus.

Recherchez le livre de Recettes Essayées sous l'étiquette de chaque bouteille de Certo.

Un livre de confiture ou de gelée faite avec Certo ne contient pas plus de sucre qu'un livre fait d'après l'ancienne méthode à longue ébullition.

Un Produit de General Foods

La femme et la maison — Si vous avez plusieurs petits tapis sur un plancher ciré.

Vous risquez de glisser et de vous faire bien mal.

Pour éviter les chutes, procurez-vous un dessous de caoutchouc qui fera sauter sur le plancher. Ce dessous ne marquera ni n'égratignera vos planchers.

Corsets et ceintures de maternité. Ajustés par une conseillère experte et qualifiée. BAS ELASTIQUES. PHARMACIE GAUDET. Bruno Gaudet, Pharm., 29, rue King Ouest. Tél. 3688. Voisin du Terminal des Autobus.

Les Canadiens infligent une défaite de 17-5 à Auburn

Lessard et Savard prennent les devants dans les éliminatoires de la Ligue Industrielle "A"

Page 6 La Tribune, Sherbrooke, mardi, 6 août 1946

Quatre nouveaux joueurs se rapporteront aux Canadiens d'ici à jeudi soir

Les Canadiens de Sherbrooke ont fait l'acquisition de quatre nouveaux joueurs pour remplacer Tony Bosco, lanceur, et Joe Bellamy, receveur, qui ont été rappelés par les Frontiers de Niagara-Falls, à qui ils appartenaient après que les Canadiens eurent changé de direction, et Joe Franks, que les Tigres de Détroit ont envoyé à Rome, N.-Y., dans la Ligue Canado-Américaine.

Dutch Proechel, le gérant des locaux, a annoncé, hier soir, que son club avait fait l'acquisition d'un lanceur droitier, Vern Richardson, qui appartient à l'organisation des Dodgers de Brooklyn; d'un receveur du nom de Boyko, qui jouait avec Walden, N.-Y., dans la Ligue North Atlantic; du joueur de premier but Fred Deillo, des Athlétiques de Watertown, et d'un voltigeur, Joe Magnarelli.

Richardson et Boyko doivent se rapporter aux Canadiens dès aujourd'hui et les deux autres arriveront d'ici à jeudi.

Il est possible que Boyko agisse comme receveur, ce soir, alors que les Canadiens rencontreront les Cayugas une deuxième fois au stade de l'avenue du Parc, à 6.15 heures.

Les Dodgers ont porté leur avance à deux parties et demie

(Par Ralph Roden, de la P.A.)

L'habitude qu'ont les Dodgers de Brooklyn de battre les Braves de Boston et les Phillies de Philadelphie se continue avec une régularité presque monotone et le gérant, Leo Durocher, a le talent de retirer ses lanceurs au bon moment.

Avec 101 parties de jouées, les Dodgers ont une avance de deux parties et demie sur les Braves de Boston et les Phillies de Philadelphie. Les Dodgers ont gagné trois parties et ont été lancés au complet par le département de lanceurs de Brooklyn et vingt-six du nombre se sont terminées par une victoire pour eux.

Les Dodgers ont remporté une autre victoire intéressante, hier.

Le tournoi du Jacques Cartier a débuté hier

Le tournoi annuel de tennis du club Jacques Cartier, qui s'est ouvert hier soir, promet d'être mené à vive allure alors que six rencontres déjà ont eu lieu.

Dans les premières rondes, Claude Baillargeon a éliminé Jean-Marie L'Heureux, en simples pour hommes, par 6-3, 9-7, et Paul Desjardins a battu Gérard Martin par 6-4, 7-5.

Dans les simples pour dames, Marielle Bureau a disposé d'Yvette Tessier par 6-4, 6-1 et Thérèse Martin a triomphé d'Yvonne Bureau par 6-3, 7-5, 8-6.

Dans les doubles pour dames, Raymond Desjardins et Mme Phil Marcoux ont battu Yvonne Boudin et Thérèse Côté par 6-1, 6-1.

tandis que Jean-Paul Emund et André Lefebvre ont subi une défaite aux mains de Gordon Harmer et Charles Tessier par 6-2, 6-3, dans les doubles pour hommes.

Voici les prochaines rencontres au programme de ce tournoi:

Ce soir

7.00—Paul-Emile Côté et Jean-Paul Huot vs Paul Desjardins et Claude Baillargeon; Ghislaine Gaudault vs Yvonne Boudin.

8.00—Janique Longpré vs Gordon Harmer; Thérèse Côté vs Thérèse Pelletier.

9.00—Charles Tessier vs Phil Marcoux; Bill Bilodeau vs Raymond Perrault.

Mercredi

7.00—Paul Mailhot vs Fernand Gagné; Mme Phil Marcoux vs Madeleine Pelletier.

8.00—Roger Mailhot vs Paul-Emile Côté; Renée Massara vs Thérèse Hébert.

9.00—Gérard Martin et Janique Longpré vs Gilles Fréchette et Jean-Marie L'Heureux; Jeanine Gagnon vs Raymond Desjardins.

La police de Montréal triomphe aux concours athlétiques de la police de Détroit

DETROIT, 6. — Les brillants athlètes de la police de Montréal ont remporté les honneurs du tournoi annuel des policiers de la ville de Détroit, tel samedi dernier, quand ils l'ont emporté par quatre points sur leurs rivaux de Détroit et de Toronto.

Les Montréalais ont accumulé le beau total de 79 points et c'est Ian Hume, fameux athlète de la force constabulaire de la métro-

Huit erreurs sont cause de la défaite des meneurs

(Par Jean-Paul Laine)

Huit erreurs des Cayugas d'Auburn ont grandement contribué à faire gagner les Canadiens de Sherbrooke au compte de 17-5, hier soir, au stade de l'avenue du Parc, dans une joute de la Ligue Frontière.

La partie a été un peu comme l'épée de Charlemagne: longue et plate.

C'est la même vieille histoire qui s'est répétée: Sherbrooke, qui se fait battre à plate couture par des clubs de deuxième position, a infligé aux meneurs de la Ligue Frontière la pire racle de la saison.

Dans le cas de la partie d'hier, il n'était pas question du club qui connaît le plus grand nombre de coups sûrs, mais de celui qui commettait le moins d'erreurs et dans le cas, c'est Sherbrooke qui est sorti avec les honneurs, étant chargé de trois erreurs contre les huit d'Auburn.

Barney Ahern, le gérant des Cayugas, qui voit rouge lorsque ses hommes commettent des erreurs, n'a pas eu la chance de leur chanter bouilles puisqu'il en a commis une lui-même dans la troisième manche.

Deux grosses manches, la troisième et la sixième, ont suffi à donner la victoire aux Canadiens, alors qu'ils ont enregistré neuf points à la première et cinq à la deuxième.

Dans l'autre partie, le Restaurant Letendre n'a pu obtenir que quatre coups sûrs sur les lancers de Bessant et les sept erreurs qu'ont commises les joueurs ont grandement contribué à la victoire du J.-A. Savard.

Les vainqueurs enregistrèrent deux points à chacune des première et troisième manche et ils en ajoutèrent un cinquième à la cinquième manche avant d'effectuer un ralliement final de quatre points à la sixième.

Le Letendre ne put faire mieux qu'un point à la troisième et deux à la quatrième.

1ère partie—
Rand 000 300 0-3 4 11
Lessard 510 020 x-3 4 5
Batteries: Wilcox et Howland.

2ème partie—
Letendre 001 000 2-3 4 7
Savard 202 014 x-9 8 3
Batteries: Collin, Houde et Blais; Bessant et Raymond.

La partie, qui était déjà lente à cause des nombreuses erreurs d'Auburn, a été retardée encore plus par le fait que les Canadiens étaient rendus au bout de leur réserve de balles, ce qui a soulevé plusieurs discussions parce que les Cayugas s'objectaient aux balles sans qu'on leur faisait cogner.

Les locaux prirent les devants dès la deuxième manche lorsque Joe Thompson cogna un simple et créa la marche sur le premier des deux buts de Mottola.

La troisième manche, qui dura une demi-heure, produisit neuf points pour Sherbrooke bien que les Canadiens n'aient cogné que quatre coups sûrs; quatre erreurs, la deuxième des buts de Mottola, trois simples, un sacrifice, deux buts sur balles et un frappeur touché par un lancer furent responsables de ces neuf points, alors que quatorze joueurs de Sherbrooke passèrent au bâton dans cette seule troisième manche.

Les visiteurs enregistrèrent leur premier point à la quatrième manche sur un deux-but de McClean qui croisa le marbre sur une hirochette de Minnis dans le champ gauche.

Les Canadiens portèrent le compte à 11-1 dans la deuxième manche de cette manche avec un but sur balles et deux "hits". La sixième manche fut une

miniature de la troisième, alors que les Cayugas comptèrent à quatre reprises dans la première moitié avec deux buts gratuits, deux doubles, un simple et une erreur, pendant que les Canadiens en scoraient cinq grâce à un frappeur touché par un lancer, deux simples, deux erreurs et un but sur balles.

Le dernier point des vainqueurs fut enregistré à la huitième manche à la suite d'un simple, deux erreurs et deux roulants dans le champ intérieur.

Augie Zande débuta pour les Canadiens au monticule, mais il dut céder sa place à Léon St-Denis, à la cinquième manche, lorsqu'il fut frappé au bras par un lancer de son adversaire, Yule; chacun des deux lanceurs de Sherbrooke donnèrent quatre coups sûrs pendant que Yule en accordait douze à leurs coéquipiers.

Auburn (5)
Smith, 2b 5 0 0 1 4
McClean, 3b 5 1 2 1 1
Atkins, 1b 3 1 0 7 0
Minnis, cd 2 0 2 0 2
Ahern, cg 4 1 1 4 0
Piggin, r 4 1 3 4 0
Horney, cc 3 0 2 2 0
Brown, ac 4 1 1 3 4
Yule, l 4 0 1 0 9

Totaux 34 5 8 24 9
SHERBROOKE (17)
Dussault, cc 3 3 3 3 0
Lurel, 2b 4 3 0 2 2
Horney, cd 5 3 3 0 0

Préfontaine et Panneton passent en semi-finales

(Par Jean-Paul Laine)

Washburn, ac 4 1 0 4 3
Proechel, 3b 6 0 1 1 0
Thompson, r 6 2 2 3 1
Long, 1b 4 1 0 12 0
Mottola, cg 1 1 0 0 1
Zande, l 1 0 1 0 0
St-Denis, l 0 0 0 1 5

Totaux 40 17 12 27 12
a-frappe pour Zande à la 4ème.

Auburn 000 104 000-5 8 8
Sherbrooke 019 105 01x-17 12 3

Sommaire — Erreurs: Proechel, Brown 3, Yule 2, Minnis, Ahern, Washburn, Long, McClean. Points produits: Mottola 2, Proechel 2, Thompson 2, Horney 4, Minnis, Lurel 2, Piggin, Yule 2, Washburn. Deux-but: Mottola 2, Horney, McClean, Piggin 2, Yule. Buts volés: Dussault 2, Thompson, Horney, Sacrifices: Horney, St-Denis. Doubles-jeux: Thompson à Washburn; St-Denis à Long. Laisses sur les buts: Auburn 6, Sherbrooke 12. Buts sur balles de: Yule 9 (Dussault 3, Washburn 2, Lurel 2, Long, St-Denis), Zande 2 (Minnis, Mornweg), St-Denis 2 (Atkins, Minnis). Retraits au bâton: Yule 4 (Lurel, Washburn, Long 2), Zande 1 (Brown), St-Denis 1 (Smith). Coups sûrs de: Zande 4 pour 1 point en 4 manches; St-Denis 4 pour 4 points en 5 manches; Yule 12 pour 17 points en 8 manches. Frappés par lanceur: Yule 2 (Zande, Long). Mauvais lanceur: Yule. Balles passées: Piggin 2. Lanceur gagnant: Zande; lanceur perdant: Yule. Arbitres: Severa (marbre) et Swan (buts). Temps: 2:30. Assistance: 500.

Hector Préfontaine et André Panneton se sont classés en semi-finales du tournoi de tennis de la ville de Sherbrooke en remportant chacun une victoire en simple, hier soir, au club Mont-Plaisant. Ce furent les deux seules rencontres qui eurent lieu.

John Hibbard qui était opposé à Préfontaine a joué son jeu régulier et a fait une forte opposition au vétéran de la raquette.

Le match a été fort contesté et la victoire est allée au meilleur homme, Hibbard a employé un jeu de "drive" tandis que Préfontaine retourna toutes les balles par des placements sûrs. Le premier set s'est terminé par 6-4 en faveur de Préfontaine qui perdit le deuxième par 3-6. Au troisième, Hibbard tint bon jusqu'à 5-5 et Préfontaine remporta les deux dernières parties pour finalement gagner plus facilement le dernier set par 6-1. Le résultat complet est donc 6-4, 3-6, 7-5 et 6-1 pour Préfontaine qui passe en semi-finale.

André Panneton, champion de l'an passé dans le tournoi de la ville, s'est révélé supérieur à René Jovay en le battant en trois sets consécutifs par 6-2, 6-1 et 6-3.

Il y eut du beau jeu au cours de cette lutte et les deux concurrents ont fait preuve de beaucoup d'habileté dans toutes les parties. Jovay, bien qu'il ait perdu le match, a joué de beaux coups tandis que Panneton a continué son jeu sûr pour remporter une victoire complète. Il passe en semi-finale.

L'autre match qui devait avoir lieu a été remis à ce soir.

L'E.T.A.A. rendra réponse au comilé du sport jeudi

(Par Jean-Paul Laine)

Les délégués du Comité général du Sport, MM. Forrest Keene, George Ewing et Steve Newton, ont rencontré hier après-midi, et leur ont présenté les projets de ce groupement qui songe à doter notre ville d'une équipe de hockey dans la Ligue Provinciale, l'hiver prochain.

Le but de l'entrevue était de demander la coopération de l'E.T.A.A. afin de permettre au Comité de réaliser son projet et le président de l'Arena, M. A.-C. Ross, a promis aux délégués que l'E.T.A.A. étudierait sérieusement la question et rendrait réponse au Comité jeudi après-midi.

Ce soir, au Mont-Plaisant: 7.00—Raymond Laporte et Marie Tangway rencontreront Simone Chevalier et Pauline Jovay.

Tournoi des Cantons de l'Est. Les organisateurs du tournoi des Cantons de l'Est annoncent que ce tournoi de tennis, qui mettra aux prises les meilleurs joueurs de la région, commencera en fin de semaine.



BASEBALL

AU STADE DE LA RUE DU PARC — SHERBROOKE

CE SOIR, À 6.15 HRES

LIGUE FRONTIERE

AUBURN vs SHERBROOKE

Billets en vente à la porte

ADMISSION: 85c — 75c — 50c — Enfants 15c

vif d'esprit

vif d'allure

vif en tout

employez

La LAME BLEUE Gillette

aux tranchants les plus vifs qui soient!

5 pour 25¢

Le Conquérant défait le Montagnard par 9-8

Le Conquérant de Pat Roy a démontré jeudi soir qu'il sera le club à battre dans les éliminatoires de la Ligue de Base-Molte Indépendante, en battant le Montagnard au compte de 9-8. Le Montagnard, qui défend la première position, menaçait les champions de l'an dernier, le Conquérant, mais celui-ci a prouvé qu'il n'avait rien perdu de sa forme en remportant la série par 2 parties à 1.

La partie de jeudi au Parc Dufréne a été un duel de lanceurs entre Gaston Longpré, du Conquérant, et R. Pénin, du Montagnard. Longpré l'emporta toutefois en espaçant 8 coups sûrs à ses adversaires et en fauchant 10 frappeurs au marbre. Pénin de son côté accorda 9 coups réussis et retira 8 hommes sur des prises.

De plus, Longpré aida sa propre cause en frappant deux coups sûrs, mais la grande étoile de la soirée au bâton fut Léo Rouillard qui frappa une magnifique circuit et un double. Gérard Roy se signala au champ en affichant une tenu sensationnelle.

Pour les vaincus, Raymond et Lucien Rancourt se distinguèrent; le premier avec un double et deux simples, et le second avec deux simples.

Voici le classement de la Ligue Indépendante:

	J.	G.	P.	N.	Pts
Montagnard	13	10	3	0	20
Conquérant	13	9	3	1	19
Perrault	13	6	7	0	12
Lacours	14	5	7	2	12
St-Famille	13	5	7	1	11
Christ-Roi	13	3	11	0	6

Les marins marchands protégés au même point que les ouvriers

OTTAWA, 6. (D.N.C.) — Tous les marins canadiens, qu'ils servent à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada, au sein des navires canadiens ou sur des navires étrangers, pourront maintenant obtenir des compensations, lorsqu'ils seront victimes d'accidents pendant leur travail.

La Chambre des communes a adopté en troisième lecture hier, en effet, un bill qui assurera des compensations aux marins qui ne sont protégés à l'heure actuelle par aucune des lois provinciales relatives aux accidents de travail.

Ce bill n'empêche pas la juridiction provinciale, au dire des conseillers juridiques du ministère de la Justice, mais il ne s'applique pas aux pêcheurs, parce que ceux-ci relèvent exclusivement des Provinces.

Le ministre des Transports, M. Lionel Chervier, qui a piloté le bill à la Chambre, a déclaré qu'il avait introduit tous les meilleurs éléments qui possèdent les différents lois adoptées par les Provinces en matière d'accidents de travail. Au début du mois, la commission chargée d'administrer la nouvelle loi sera formée de fonctionnaires fédéraux qui ne recevront aucun salaire supplémentaire.

M. Chervier explique d'abord que son bill a pour objet d'établir une disposition statutaire pour le paiement d'une indemnité d'accident aux marins marchands employés sur les navires de commerce de commerce à l'étranger ou à de semblables voyages à l'intérieur, lorsque les lois provinciales d'accident du Travail ne s'appliquent pas.

Principe reconnu

M. Chervier explique d'abord que le principe de cette mesure est semblable en tous points à celui qui a été reconnu dans la loi d'indemnité du Gouvernement qui sont victimes d'accidents durant leur travail. Ce principe protecteur a été reconnu durant la guerre, alors que des employés dans les manufactures de munitions ont pu bénéficier de cette forme de compensation. On avait aussi reconnu au même coup que les marins marchands devaient être ainsi protégés, surtout dans le cas où aucune loi provinciale ne pouvait s'appliquer. Au fait, un décret fut rendu en leur faveur et cela sous l'empire de la loi des mesures de guerre.

Aux termes de la nouvelle loi, l'accident dont un marin marchand est victime lui cause la mort, la veuve a droit à \$45 par mois plus \$10 par mois pour chacun de ses enfants âgés de moins de 18 ans. A la mort de la veuve, chaque enfant âgé de moins de 18 ans recevra une double allocation mensuelle, soit \$20. La loi accorde en outre une considération spéciale pour des enfants invalides ou adoptifs. Si le marin marchand survit à ses blessures, il aura droit durant le stage de son invalidité aux deux tiers du salaire qu'il gagnait au moment de son accident.

Une commission

La loi stipule encore qu'une commission administrative sera nommée pour établir la légalité des réclamations, et cette commission est conçue de façon à éviter des procédures inutiles. En somme, elle est basée sur ce qu'il y a de mieux dans les diverses lois provinciales en matière de compensation ou d'indemnité.

Plusieurs députés de l'opposition ont pris la parole dans le débat en comité plénier sur cette mesure, notamment M. John Diefenbaker, conservateur, de Lakehurst, qui s'est élevé contre cette clause ayant trait aux pouvoirs que le bill confère à la commission qui doit être nommée à ce sujet. Ces députés appuient le principe de la mesure, mais ils s'opposent de toutes leurs forces à la nomination d'une commission administrative qui entraînera de nouvelles dépenses, surtout à un moment où il importe d'économiser.

M. King, conservateur, de St-Jean-Albert, partage en tous points l'opinion exprimée par son collègue de la gauche, M. Diefenbaker. Il s'en prend surtout à cette clause qui rend les décisions de la commission finales et qui ne donne aucun droit d'appel. Il souligne en plus la faiblesse de la nomination d'une commission administrative qui entraînera de nouvelles dépenses, surtout à un moment où il importe d'économiser.

Aucun traitement

Le ministre répond aux deux députés, d'abord en disant qu'il n'a pas à s'effrayer des frais que peut entraîner la nomination d'une commission chargée d'administrer cette nouvelle mesure, car celle-ci doit se composer de hauts fonctionnaires de son ministère, du service de la Marine marchande et d'un représentant de

la Commission des ports nationaux, qui n'en retireront aucun traitement. A. M. Hazen, qui insiste sur le droit d'appel, M. Chervier signale que la commission elle-même doit aux termes de la loi rendre jugement dans tous les cas qui lui seront soumis; cela constitue une sorte de tribunal d'appel.

M. Angus MacInnis, C.C.F., de Vancouver-Est, entre dans le débat à son tour, en prenant au personnel de la commission administrative dont la mesure prévoit la nomination. Il demande qu'un représentant des marins marchands eux-mêmes soit nommé, puis un représentant des propriétaires du service de navigation impliqué et un troisième à être désigné par le gouverneur en conseil. A l'appui de sa thèse, il cite le cas des commissions provinciales de compensation ouvrières où l'on a toujours le soin de nommer un représentant des ouvriers. Dans le cas qui nous occupe, dit-il, il serait sage de nommer un homme qui soit un marin d'expérience.

M. Diefenbaker exprime la crainte que le Gouvernement ne finisse par nommer des commissaires pour donner des places à ses amis. A cela, le ministre répond que de toute façon, ce n'est pas le Gouvernement, mais les armateurs qui paieront toutes les dépenses entraînées par l'administration de la loi.

Les avocats

M. Ralph Warren, libéral, de Renfrew-Nord, est en faveur qu'il n'y ait pas d'appel, car à son dire, les ouvriers et les marins ne peuvent jamais bénéficier d'un droit d'appel à cause des honoraires qu'il leur faut payer. Il est convaincu que les jugements rendus sont justes dans 99 pour cent des cas, mais il est également convaincu que seuls les avocats en profitent.

M. Hazen assure que les avocats n'exigent jamais une forte rémunération d'un ouvrier et plusieurs députés ont crié en riant: "Oh Oh". M. Chervier fait observer que, si le bill ne prévoit aucun droit d'appel, chaque cas peut être revu à plusieurs reprises. S'il y a de nouvelles circonstances à faire valoir, il aura moyen de retourner devant la commission, comme la chose se fait en Ontario, où M. Chervier dit qu'il a soumis le même cas jusqu'à quatre et cinq fois.

En réponse à des questions, le ministre déclare que le bill ne peut pas s'appliquer aux pêcheurs parce que ceux-ci ont leur port d'attache où ils retournent après chaque prise, et que le Parlement fédéral se trouverait à empiéter sur la juridiction provinciale, s'il légiférait dans leur cas.

Funérailles de M. O. St-Pierre à St-Théodore de Drummondville

Dimanches ont été célébrées, ces jours derniers, les funérailles de M. O. St-Pierre, décédé à Drummondville, à l'âge de 72 ans, le 2 août 1946.

M. O. St-Pierre visait Québec, où il se rendait au lac St-Augustin chez un parent, pour quelques jours de repos.

M. St-Pierre avait été pendant de nombreuses années, au service du Canadian National. Il avait pris sa retraite au mois de janvier dernier.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joseph Beauchemin, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé A. Deschamps, assisté de M. le curé J. Beauchemin et de M. l'abbé G. Geoffroy.

Le défunt laisse pour pleurer sa femme, deux fils, Jean-Jacques et Georges; deux filles, Mme Albert Matayer (Paul) et Gertrude; deux sœurs, Mme Jos. Godbout, de Québec, et Anna, de Trois-Rivières; deux frères, Thomas et Alphonse de Grand'Mère; ses beaux-frères: MM. Joseph Godbout, de Québec, Camille et Philippe Tessier, de Drummondville; une belle-sœur, Mme Ida Tessier, de Drummondville.

On remarqua dans le cortège: MM. le maire Jos. Garon, Roméo Belleville, Lucien Champagne, F. Guérin, H. Deschamps, Mme Ernest Potras et plusieurs autres.

Ramond à l'Académie de Médecine

PARIS. (S.I.P.) — L'Académie de médecine a élu comme membre titulaire M. Louis Ramond. Né en 1879, M. Louis Ramond est médecin des hôpitaux. Il est connu pour ses travaux sur la pleuro-pneumonie, sur la méningite tuberculeuse et par ses conférences de clinique médicale pratique.



A Sainte-Anne-de-Beaupré — A l'occasion du 50e anniversaire de la paroisse de St-Victoire, de la paroisse de St-Victoire, plus de 1,100 personnes de cet endroit et de la région environnante se sont rendues à la célèbre basilique où il y eut procession aux flambeaux, messe solennelle et chemin de la croix.

On distingue ici, de gauche à droite, M. l'abbé René Allard, vicaire à St-Victoire, Mgr Onil Milot, curé de St-Victoire, qui dirigeait son 50e anniversaire, et le Rev. Père Tessier, rédempteur, curé de la basilique, au moment où ils entraient dans le temple célèbre.

(Photo Gaston Girouard)

Un "brin de jasette" est le délassément préféré des jeunes

MONTREAL, 6. (P.C.) — La jeunesse canadienne préfère la conversation à bâtons rompus à toute autre activité, par temps libre. C'est ce que rapporte la Commission de la Jeunesse canadienne, après une enquête récente sur les facilités d'amusement à travers le Canada.

En second lieu vient l'audition de programmes de radio, puis les rendez-vous, les petits travaux, la danse, la flânerie, les sports individuels, les sports d'équipe et les jeux plus posés, tels que les cartes et les échecs.

O'après l'enquête, les facilités d'aider les jeunes Canadiens à remplir leurs loisirs ne sont pas adéquates dans toutes les provinces et la commission a recommandé que chaque citoyen devrait payer une contribution de \$3 par année, en vue des projets des jeunes, plutôt que \$0 à 70 cents, moyenne qui est payée actuellement.

Des récréations organisées sont nécessaires pour chaque jeune Canadien, non seulement pour améliorer le physique et le moral ou pour prévenir la criminalité juvénile, mais aussi pour enrichir la vie de l'individu.

Quand les jeunes sont ensemble, ils parlent surtout de "plaisir", de sport, de leurs travaux et de projets d'avenir. Les livres, la religion et la politique viennent bien loin dans la liste, quoique leurs programmes favoris de radio comprennent parfois de la musique sérieuse et des causeries sur les affaires courantes.

Une grande majorité des jeunes du Dominion se servent d'appareils de radio, ont des patins à roulettes, mais la moitié seulement environ ont accès à des outils de menuisiers ou d'électriciens. Il y en a relativement peu qui possèdent ou peuvent emprunter une raquette de tennis, des skis, des accessoires pour le camp ou la pêche, le golf, la chaudière, etc.

L'enquête montre que, dans les centres de langue française, les Canadiens français sont deux fois plus nombreux qui possèdent ou peuvent emprunter des raquettes de tennis et le bicyclette plus populaire dans Québec que dans toute autre province.

Les jeunes Canadiens français passent même plus de temps à converser entre eux que ne le font les jeunes Canadiens anglais. Ils passent deux fois plus de temps à des

Joyeuse excursion d'Est-Angus à Garthby

EAST-ANGUS, 6. (D.N.C.) — Ces jours derniers, deux wagons spéciaux attachés au train régulier du Québec Central transportaient à Garthby un joyeux groupe de membres de la Chambre de Commerce d'Est-Angus accompagnés de leurs épouses ou de leurs amies et les membres du chœur St-Louis.

Le train n'avait pas sitôt quitté la gare que l'émbarquement gai des excursionnistes commença à se manifester par des chants joyeux. En un rien de temps, on avait organisé un chœur mixte de 30 voix.

La belle humeur et l'entrain des voyageurs ne cessèrent qu'avec la fin du voyage. En arrivant à Garthby, une messe spéciale fut célébrée par le curé Lapointe. La chorale, qui avait pris place à l'orgue, exécuta une messe en parties.

Un programme de courses de toutes sortes fut organisé sur la plage du lac Aylmer, au chalet du Dr Albini Ménard. La championne des femmes fut Mme Marianne Baillargeon et le vétérinaire Simon Laguerre a décroché le premier prix dans toutes les courses organisées pour les hommes.

Une partie de balle-molle a été discutée entre les membres de la Chambre et les membres du chœur St-Louis; ces derniers ont remporté la victoire par le score de 18 à 17.

La surprise de la journée a été la défaite que les femmes ont infligée aux hommes dans une partie de balle-molle de balle-molle. Le résultat final se lisait comme suit: Femmes: 18, hommes: 12. L'équipe des femmes était composée de Mmes M. Lemieux, M. Gendreau, E. Thiffault, Ph. Blouin, R. Lessard, H. Blais, A. Godbout, Mmes Marianne Baillargeon et Fernande Rouleau.

Il nous a été impossible d'obtenir l'alignement des hommes.

Le bill de la représentation probablement remis à 1947

OTTAWA, 6. — La question de redistribuer les sièges de députés entre les diverses provinces du pays ne sera probablement pas a-

Les instances de 3 conseillers font retirer une proposition...

(Suite de la page 3)

M. Bishop: Dans tous les cas, je demande le vote.

M. Trudeau: Moi, je seconde M. Charpentier. Ou va-t-on avec tout cela?

M. Charpentier: A la ruine.

Le maître: Tout cela n'est pas bien clair pour moi. Il est vrai que je ne suis pas appelé à voter.

M. Fiset: C'est loin d'être clair, car moi, je suis contre l'augmentation de salaire, mais je suis en faveur de l'autre recommandation.

M. Deslauriers: Alors, faites un sous-amendement. Vous votez sur le sous-amendement d'abord.

M. Bishop: Puisqu'il est en ainsi, abandonnons l'item No 1 et acceptons l'item No 2.

M. Charpentier: A une condition, c'est que l'engagement des deux nouveaux comités pour une période de trois mois.

M. Bishop: Un mot a été oublié dans la rédaction, c'est le mot temporaire.

M. Charpentier: J'aimerais mieux que l'on spécifie trois mois.

M. Bishop: Très bien.

M. Charpentier: A ce moment-là, j'ai presque envie de voter appuyer, mais je crois que c'est déjà fait...

Souvenirs de Coaticook quand la ville comptait moins...

(suite de la page 1)

Un bon souvenir que nous avons en culture. Nous l'avons payé \$5.00.

"Mon père venait de la Baie-du-Fort. Il avait ses raisons à établir et l'espace manquant dans cette vieille paroisse. M. le curé Charlier, ayant entendu parler de nous par des colons venus de la Baie, écrivit à mon père pour lui faire connaître une belle terre qu'un Anglais voulait vendre. Mon père s'en vint, il a acheté la terre et toute la famille l'a suivie."

La colonisation

Sous ces phrases dites tout simplement de dessein les grands traits de l'assimilation des Cantons de l'Est: une région dont les terribles plus propices sont déjà exploitées, alertes, un arrièr-pensé qui demande de la fragilité de l'énergie, du courage inlassable pour faire vivre son monde, et — infiniment plus loin, dans les plaines du Manitoba qui s'ouvrent à la civilisation, d'immenses "homesteads" où pourront s'exercer l'esprit d'entreprise, le besoin de nouveauté et de liberté de l'Anglo-Saxon.

Bien plus près, coincées dans les conceptions des vieilles générations, des familles de vitalité débordante, habituées à se serrer les coudes et souvent la ceinture, habituées aussi à se grouper autour d'un clocher, si humble soit-il.

Et entre ces deux mentalités, un curé entreprenant, au courant de tous les désirs, de toutes les coutumes de ce dernier groupe, qui lui fait confiance. Il a déjà, le curé, repêché de nombreux découragés qui avaient émigré aux Etats-Unis; il a canalisé vers les côtes rocheuses, converties d'étable, les robustes fils que les vieilles paroisses ne peuvent plus faire vivre. Mais les belles terres des vallées alluviales, les beaux biens déjà pourvus de solides bâtiments, de spacieuses prairies, de féconds emplacements... On comprend qu'intéresser la famille Beaulieu à s'établir dans la région de Coaticook était une entreprise qui devait succéder à M. le curé Charlier, contrepartie du curé Labelle, s'il n'en fut pas le prédécesseur.

Industrie familiale

"Notre terre, continue Mlle Beaulieu, se trouve maintenant en grande partie dans la ville même. Nous avions une belle grande maison, où nous, les "créatures", nous nous employions à carder, filer et tisser la laine au métier. Ma sœur avait appris le métier de couturière et je faisais quand vous pensez aux arçons du pays d'où vous venez, vous ne trouvez pas ceux des alentours intéressants?"

Est-ce le souvenir d'un beau garç de la Baie-du-Fort qui illumine encore le sourire de Mlle Beaulieu, quand elle se met debout au moment où nous prenons congé d'elle, en lui disant: "Au revoir?"

Grandioses cérémonies à Harfleur et Cherbourg

PARIS. (S.I.P.) — De grandes cérémonies ont eu lieu à Harfleur et à Cherbourg pour célébrer le centenaire de sainte Marie Madeleine Postel.

Les cérémonies de Harfleur ont été présidées par Mgr Roncail, nonce apostolique à Paris en présence des évêques de Coutances, de Sees, de l'archevêque du Mans et de nombreux prélats.

Les reliques de la sainte ont été portées en procession le long des quais du petit port magnifiquement décoré.

A Cherbourg, les cérémonies présidées par Mgr Parquet, évêque de Sees, se sont déroulées en présence des autorités et d'une foule nombreuse. Une procession a parcouru les rues pavées de la ville.

— Et comment en êtes-vous venue à Harfleur?

— "Il n'allait pas ça, lui non plus, mais je pense que ma mère, encore plus que moi, le curé, la dévotion, la danse! D'ailleurs, ayant été presque toujours paroissienne de St-Edmond, je peux dire que nous avons été toujours chanceuses pour les curés: ils parlaient bien fort en chaire, mais ils étaient bien humains avec le monde, surtout le pauvre monde."

— Et comment en êtes-vous venue à Harfleur?

Dans le monde de la finance

CURB DE MONTREAL	
Marconi	2 1/2
Alcohol	5 1/2
Commercial Paper	19 1/2
Consolidated Paper	16 1/2
Donnaco	16 1/2
Fairchild	3 1/2
Fleet Aircraft	7 1/2
Ford of Can.	25 24 1/2
Fraser Co.	42 1/2
McLaren	22 1/2
Masses, Harris Pfd.	22 1/2
BOURSE DE NEW-YORK	
American Tel. & Tel.	188 1/2
Anacosta Copper	40 1/2
Amalgamated Steel	112 1/2
Chrysler	119 1/2
General Electric	46 1/2
General Motors	66 1/2
New-York Central	23 22 1/2
Radio	13 1/2
Standard Oil of N.J.	13 1/2
U.S. Steel	89 1/2
Les répartitions	
— "Bien quand mon père fut mort, on fit le partage. Mon frère n'était guère capable pour les gros travaux, il a acheté des maisons en ville avec sa part d'héritage. J'ai été vivre avec lui. C'est comme cela que nous avons contribué, par répartitions, à la construction des trois églises actuelles de Coaticook."	
— A propos de St-Edmond, je vous dis qu'il y eut de la discussion quand on a bâti la grosse église actuelle. Bien des gens trouvaient qu'elle était trop haute et surtout placée trop haut. Pour ma part, je n'ai pas trop aimé le plan. Nous habitions une maison en face du Couvent. Mais c'est tout de même haut, surtout quand on commence à vieillir et qu'on est tant paralysé, et c'est dur de monter tant de marches."	
— Et vous souvenez-vous des vieilles familles déjà établies lors de votre arrivée?	
— "Il n'y en avait pas beaucoup. Les vieillards d'aujourd'hui, je les ai vus élever. Pour moi, je me souviens de ceux qui arrivèrent avant nous, il me faudrait y penser longtemps — et attendre que ça revienne, attendre. Des gens qui vivaient, je pourrais en nommer dans les familles Audet, Garneau, Charlier, Bouchard, Durocher, Pilette..."	
— "Oh, tenez, à propos! Il y a quelque temps, quand je suis arrivée ici, on m'a décompté des peuples. Je perdais la mémoire. C'est M. le chanoine Pilette qui m'a administré. Quand je suis venue pour me confesser, je ne me souvenais plus de rien et j'ai répondu: "Amène à ses questions, ce qui fait qu'il m'a dit: dans ma vie, j'ai parlé latin avec un curé!"	
— "Quand mon frère Alfred est mort, je me suis rendu voir M. le curé Robidas, de St-Edmond, et je lui ai demandé de tout régler. C'est grâce à lui que j'ai pu m'installer ici pour attendre la fin. Comme ni mon frère ni moi n'avions d'héritiers directs, la liquidation des biens s'est faite par vente publique."	
— Et après une vie aussi longue et aussi bien remplie, Mlle Beaulieu, quelle parole auriez-vous à dire à la jeunesse d'aujourd'hui?"	
— Un conseil aux jeunes	
— "La jeunesse d'aujourd'hui est bien différente de celle de mon temps, mais mon conseil aux jeunes filles serait celui-ci: quand vous approchez de la vingtaine, si vous ne voulez pas rester vieille fille, ne changez pas de pays. Si vous le faites, quand vous pensez aux arçons du pays d'où vous venez, vous ne trouvez pas ceux des alentours intéressants?"	
Est-ce le souvenir d'un beau garç de la Baie-du-Fort qui illumine encore le sourire de Mlle Beaulieu, quand elle se met debout au moment où nous prenons congé d'elle, en lui disant: "Au revoir?"	

BOURSE DE MONTREAL

Westinghouse 23 1/2

Woolworth 53 1/2

Abitibi 20 1/2

Abitibi Pfd. 20 1/2

Asbestos Corporation 29

Bathurst Paper 22 1/2

Bell Telephone 204 202

Brazilian 23 1/2

Canada Cement 21 1/2

Canadian Steamships 27 1/2

Canadian Car 16

Can Ind. Alcohol "A" 21

C.P.R. 18 1/2

Smelters 96

Dominion Bridge 40

Domunion Textile 107

Foundation 30 1/2

Gypsum 16 1/2

Hamilton Bridge 9 1/2

Imperial Oil 14 1/2

Imperial Tobacco 14 1/2

Int. Nickel 37 37

MacColl-Frontenac 17 1/2

Molson 37 37

National Breweries 50

National Steel Car 26 1/2

Noranda 54 1/2

Price Brothers 64 1/2

St. Lawrence C. 7 1/2

Shawinigan 23 1/2

Winipeg Electric 15 1/2

Zellers 43 43

Toronto veut de nouvelles industries en son port

OTTAWA, 6. (D.N.C.) — La Chambre des communes a adopté en troisième lecture hier, un bill ayant pour objet d'autoriser la Commission du port de Toronto à acquérir du Pacifique Canadien à Toronto, pour une somme de \$112,000, des terrains situés à Toronto, sur la rue Fleet, près du Manège de la 14e Brigade d'infanterie, ayant une superficie de 2,4 acres. La Commission du port de Toronto a l'intention de louer ces terrains à de nouvelles industries.

BI-NO

EN PLEIN AIR

Par l'Amicale des Anciens de St-Patrice

Ce Soir

8.00 heures précises

De 7.30 à 8.00 heures, programme musical fourni par H. C. Wilson & Son Limited.

COUR DE L'ACADEMIE ST-PATRICE

Rue Belvédère

- MARATHONS
- TRESOR
- PRIX SPECIAUX
- 5 PRIX D'ENTREE

Recettes pour aider à la construction d'un camp d'été pour les enfants de la paroisse.

25 parties pour 25c

Cartes additionnelles 10c ou 5 pour 25c.

C'est notre Bi-No et des prix d'une valeur de plus de \$1,200, furent distribués jusqu'à date.

NOTEZ BIEN...

Si la température est inclemente, ce Bi-No sera remis au jeudi, 14 août.

Il y aura un Bi-No en plein air le mardi ou jeudi de chaque semaine durant l'été.

160,000 personnes recommandent

HOUSEHOLD FINANCE

Chez Household Finance, vous pouvez emprunter de \$20 à \$10,000 rapidement, simplement — aucun endosseur, aucune sécurité exigée. Recevez vos cartes d'emprunt par téléphone. Ordinairement, vous recevrez l'argent le même jour.

*160,000 personnes empruntèrent chez Household, en 1945.

Choisissez un mode de paiements mensuels	12	18	24
\$25	\$43.30	\$33.30	\$25.00
\$50	\$86.60	\$66.60	\$50.00
\$100	\$173.20	\$133.20	\$100.00
\$200	\$346.40	\$266.40	\$200.00
\$400	\$692.80	\$532.80	\$400.00
\$600	\$1,039.20	\$800.00	\$600.00
\$800	\$1,385.60	\$1,066.60	\$800.00
\$1,000	\$1,732.00	\$1,333.20	\$1,000.00

HOUSEHOLD FINANCE

Corporation of Canada

(Établi au Canada en 1928)

2, rue Albert, coin Wellington-Nord

At-tel. du Magasin Métropolitain

Tél. Sherbrooke 4595

Norman LeClerc, gérant

Prêts faits dans les villes environnantes

PRÉPARATIFS DE VACANCES

NOTRE MAGASIN SERA FERMÉ

DU

10 AOÛT au 26 AOÛT

FASHION-CRAFT

J.-PHILIPPE DION

Angle des rues King et Wellington-Sud

PLUS INTÉRESSANTE QUE JAMAIS!

EXPOSITION DE SHERBROOKE

NOTEZ BIEN LES DATES:

DU 24 AU 30 AOÛT

Un chemin de fer en Abitibi peut assurer le bien-être d'ouvriers de Windsor-Mills

OTTAWA, 6. — Pour ouvrir la colonisation d'une des plus riches régions de la province de Québec, la Chambre des communes a adopté en deuxième lecture, hier, un bill ayant pour objet d'autoriser les Chemins de fer Nationaux à construire une voie ferrée longue de 55 milles dans une partie de l'Abitibi située à environ 400 milles au nord-ouest de la ville de Québec.

Le ministre des Transports, M. Lionel Chevrier, a dit que le gouvernement de la province de Québec avait tracé un vaste programme de colonisation pour cette région qui, dans 10 ans, pourrait avoir une population d'environ 15,000 âmes en ne comptant que les familles de cultivateurs.

La nouvelle voie ferrée sera en réalité un embranchement qui se détachera de Barraute, sur la voie du National Transcontinental Railway, et ira éventuellement jusqu'aux chutes Klaska, sur la rivière Bell. Pour le moment, cependant, les Chemins de fer Nationaux projettent de ne construire qu'une étendue de 43.7 milles au coût de \$3,300,000.

Pour Réussir Vos Marinades Choisissez le meilleur Vinaigre

RECETTE
Marinades à la Moutarde
Lavez 3 livres de petits concombres pour marinades. Mélangez 4 tasses de Vinaigre Blanc Distillé Heinz, 1/2 tasse de Moutarde Jaune Préparée Heinz, 1/2 tasse de sel et 3/4 tasse de sucre. Amenez au point d'ébullition. Ajoutez les concombres et ramenez au point d'ébullition. Remplissez vite un bocal à la fois; servez-vous de bocaux stérilisés et chauds que vous remplirez jusqu'à la bordure. Versez à ce que les légumes soient bien recouverts de la solution de Vinaigre. Sceller chaque bocal immédiatement. Recette pour 7 chopines.



La Canada Paper

La construction de cette voie ferrée permettra à la Canada Paper Company d'accéder à de nouvelles ressources de bois de pulpe et de continuer ainsi d'exploiter ses usines de Windsor-Mills. Cette compagnie s'est engagée à faire transporter un total de 330,000 cordes de bois sur la nouvelle voie ferrée pendant les six premières années, ce qui assurera des revenus suffisants, non seulement pour couvrir les frais d'exploitation de la ligne et les intérêts du capital placé, mais aussi pour laisser un surplus net de \$97,000.

Des députés conservateurs ont exprimé la crainte que la nouvelle voie ferrée ne devienne une charge pour la nation, lorsque la compagnie aura dépeuplé la région de son bois de pulpe. Après avoir subi sa deuxième lecture, le bill a été référé au Comité des chemins de fer, canaux et télégraphes de la Chambre.

M. Lionel Chevrier

En expliquant son bill, M. Chevrier dit qu'il a pour objet d'autoriser la construction d'un embranchement de Barraute, sur la voie du National Transcontinental Railway, aux chutes Klaska, sur la rivière Bell. La ligne projetée sera longue de 55 milles, dans une région du comté d'Abitibi, à 400 milles environ au nord-ouest de la ville de Québec. Lorsque les Chemins de fer Nationaux songent à construire des lignes semblables, poursuit M. Chevrier, l'aspect économique du projet est soigneusement étudié. On commence d'abord par examiner les ressources naturelles du territoire à desservir; puis on calcule le coût de la construction et, finalement, on essaie de déterminer les revenus probables.

Entreprise profitable

Cela a été fait par la compagnie dans le présent cas et elle est arrivée à la conclusion que la construction de cette ligne serait profitable aux trois points de vue. La ligne projetée coûterait \$4,125,000, en calculant d'après une moyenne de \$75,000 par mille.

En ce qui concerne les ressources naturelles de la région, la compagnie en a fait faire des photo-

Page 10 La Tribune, Sherbrooke, mardi, 6 août 1946

Fondation du club de sécurité pour les cyclistes

La Ligue de sécurité de la province de Québec annonce l'organisation d'un club de cyclistes qui sera connu sous le nom de "Club de sécurité des cyclistes". Le club sera entièrement gratuit, et la Ligue de Sécurité insiste sur le fait que ce n'est pas un club sportif.

Il y aura deux groupes de membres, les adultes de 18 ans et plus, et les adolescents de 12 ans et moins. Pour devenir membre du club, il suffit d'envoyer son nom au quartier général du club à l'hôtel Mont-Royal, chambre 38, Montréal. L'aspirant devra inclure avec sa demande une enveloppe affranchie portant son nom et son adresse et mentionner s'il se sert d'une bicyclette pour ses loisirs ou comme moyen de transport pour se rendre à son travail.

Il recevra immédiatement une insignie, sa carte de membre et tous les mois, il y aura tirage de douze prix. La Ligue laisse entendre qu'elle est à l'organisation de clubs identiques pour les chauffeurs de taxis et les automobilistes.

Grande concession

Le gouvernement de la province de Québec, dit M. Chevrier, a concédé à la Canada Paper Company 700 milles carrés de bois, et cela parce que les ressources forestières des Cantons de l'Est se trouvent presque épuisées. Si la Canada Paper Company ne parvient pas à trouver des ressources ailleurs, il est très possible qu'elle soit forcée de fermer ses usines à Windsor-Mills.

La zone concédée par la Province à la Canada Paper Company renferme environ 4,480,000 cordes de bois de pulpe, mais la quantité totale de bois que la nouvelle voie ferrée rendra accessible s'évalue à environ 6,200,000 cordes.

Mines découvertes

La région à desservir offre aussi des possibilités minières. La future ligne traversera la principale ceinture minière entre Noranda à l'ouest et le comté de Chibougamou à l'est. Il est possible qu'on y trouve de l'or, du cuivre et du zinc. En fait, des prospecteurs ont découvert dans la région des mines qui semblent offrir des possibilités.

Quant au trafic que portera la future voie ferrée, on estime qu'il sera appréciable.

Pendant les premières années, une grande partie des revenus proviendrait du transport du bois de pulpe. Afin de garantir que pendant les six premières années, la nouvelle voie ferrée aura des revenus suffisants pour couvrir ses dépenses et l'intérêt du capital investi, la Canada Paper Company a donné aux Chemins de fer Nationaux la garantie que, pendant cette période, 330,000 cordes de bois de pulpe sortiront de la région au rythme de 40,000 cordes pour la première année et 45,000 cordes pour chaque année suivante. Si la Canada Paper Company n'arrive pas à transporter le minimum établi, elle paiera aux Chemins de fer Nationaux \$3 pour chaque corde qui manquera entre la quantité transportée et le minimum contractuel de 330,000 cordes. La garantie s'applique seulement à l'étendue de 43.7 milles entre Barraute et un point situé à l'extrémité sud-est du canton de Lasa. Cette étendue de voie ferrée coûterait \$3,300,000.

Revenus et dépenses

Les revenus bruts de cette étendue de voie ferrée pendant les six premières années seront d'environ \$3,007,000, y compris le trafic garanti par la Canada Paper Company, et les dépenses d'exploitation s'élevaient à \$2,316,000 ce qui laissera un revenu de \$691,000 avant paiement des intérêts sur le capital investi. Les intérêts de \$3,300,000 à 3 pour cent pendant six ans s'élèveront à \$594,000. Il restera donc un surplus net de \$97,000 au bout de six ans.

On ne projette pour le moment que la construction d'une étendue de 43.7 milles de voie ferrée. Le bill demande 11.3 milles de plus afin de pousser la ligne jusqu'aux chutes Klaska le jour où se construira un moulin à pulpe aux chutes Klaska.

Le colonel A.-J. Brooks, conservateur de Royal, demande au ministre et la Canada Paper s'est engagée à construire un moulin aux chutes Klaska.

M. Chevrier répond qu'il n'est pas été raisonnable de demander une chose semblable à la compagnie. M. Brooks dit craindre que la nouvelle voie ferrée ne devienne une charge pour la nation, lorsque la région aura été dépeuplée de son bois de pulpe. Cela s'est déjà vu ailleurs, dit-il.

MM. A.-J. MacDonnell, conservateur de Muskoka, Ontario, et King Hazen, conservateur de St-Jean-Albert, expriment eux aussi des craintes et déclarent que le Parlement doit examiner à fond tout le projet avant d'en approuver l'exécution. Parlant des ressources minières, M. Hazen fait observer que depuis la mise au pair du dollar canadien avec le dollar américain, beaucoup de mines de la province de Québec devront cesser de produire.

M. Chevrier répond que le bill sera étudié avec toute l'attention nécessaire par le Comité des chemins de fer, canaux et télégraphes de la Chambre. Le bill est ensuite adopté en deuxième lecture et référé à ce comité.

La délégation de France à la conférence de paix

PARIS, (S.I.F.). — La délégation française à la conférence de la paix qui s'est réunie le 29 juillet au palais du Luxembourg comprend: président, M. Georges Bidault, président du gouvernement provisoire, ministre des Affaires étrangères; Délégués: M. Pierre Schnitzer, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères; le général Georges Catroux, ambassadeur de France à Moscou; M. René Massigli, ambassadeur de France à Londres; M. Henri Bonnet, ambassadeur de France à Washington; M. René Couve de Murville, directeur politique du ministère des Affaires étrangères; M. Hervé Alphand, directeur du service économique du ministère des Affaires étrangères.

Rue de Paris nommée en l'honneur de Paul Valéry

PARIS, (S.I.F.). — A l'occasion du premier anniversaire de la mort de Paul Valéry, une cérémonie s'est déroulée sous la présidence de M. Marcel Naegelen, ministre de l'Education nationale, dans l'ancienne rue de Villeneuve, où l'auteur de "Charme" vécut près d'un demi-siècle.

M. Paul Vernet, vice-président du Conseil municipal représentait la Ville de Paris, qui vient de donner à cette rue le nom du poète.

tés en dépit de leur âge relativement avancé.

Dîner champêtre à Courcelles

COURCELLES (Courriel). — Un dîner champêtre, organisé récemment le par les fermières, a été très bien réussi et un grand nombre de dames se sont rendues à l'invitation de Mme Françoise Fortier qui sut très bien divertir ses invités à la sucrerie, lieu de ralliement. Ce fut une surprise générale lorsque Mme Fortier annonça que dans le gâteau, au dessert, on trouverait une fève qui donnerait droit à un cadeau. Mme Moïse Morin en fut l'heureuse gagnante.

Une autre surprise était réservée aux invitées. Immédiatement après le dîner, Mme Fortier invita toutes les fermières à participer à une partie de tir. Toutes vinrent déguster ce bon strop en l'échant la palette et un peu plus tard dans l'après-midi elles mangèrent de la tige d'étable.

Toutes s'amusaient en chantant et en participant à une partie de bingo à laquelle on avait attribué des prix. Le cadeau de Mme Pierre Fortin fut gagné par Mme Adolphe Bélanger, celui de Mme Cléophas Duquette par Mme Joseph Morin, celui de Mme Emile St-Pierre par Mme Pierre Fortin, celui de Mme Adolphe Desbois par Mme Emile St-Pierre, celui de Mme Moïse Morin par Mme Cléophas Duquette, celui de Mme Emile St-Pierre, celui de Mme Lévis Dargasse par Mme Emile St-Pierre, et celui de Mme Joseph Morin par Mme Cléophas Duquette.

Avance de \$400,000 pour l'électrification rurale

QUEBEC, 6. — En vertu de la loi pour favoriser l'électrification rurale par l'entremise de coopératives d'électricité 19, George VI, chapitre 48, passée par le gouvernement Duplessis, dès sa première session de la présente administration, le lieutenant-gouverneur en Conseil, vient de faire une avance de \$400,000, à l'Office des électrifications rurales. Ce montant sera pris à même le montant de \$12,000,000 que l'Office est autorisé à dépenser.

Dans une entrevue accordée aux courriers parlementaires, l'hon. M. Onésime Gagnon, trésorier provincial et premier ministre intermédiaire, a déclaré que l'électrification rurale se développait de façon très considérable dans la province et qu'il était nécessaire de mettre à la disposition de l'Office un montant de \$400,000 pour lui permettre de réaliser les projets en cours d'exécution.

Un arrêté ministériel a été passé concernant cette avance de \$400,000, car la loi spécifie que pour obtenir l'argent dont il a besoin pour l'exécution de la loi, l'Office doit avoir l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

Comme on le sait, un grand nombre de coopératives d'électricité ont été formées depuis l'adoption de la loi de 1945 et l'électrification des campagnes se fait à un rythme accéléré.

Moscou hausse de \$19,800,000 ses demandes de réparations

LONDRES, 6. (P.C.). — La Russie a accru de \$19,800,000 ses demandes de réparations de la Hongrie au cours de discussions avec le gouvernement hongrois qui cherchait à faire baisser ces demandes de la Russie, révélait hier l'agence russe de nouvelles, Tass.

Le traité de paix de la Hongrie fixe à \$200,000,000 le chiffre des réparations demandées par la Russie, mais la nouvelle échelle de paiements annuels porte cette somme à \$219,800,000.

Maux de Dos Chroniques? IL VOUS FAUT PLUS DE BILE

La science dit deux chopines par jour, cependant chez bien des gens le foie n'en donne qu'une.

La bile aide à la digestion et constitue un laxatif naturel. Un manque de bile cause maux de dos, maux de tête, constipation, indigestion et fatigue. Pour une santé rayonnante louchez votre foie et obtenez la bile nécessaire grâce aux Fruit-A-Tives, les comprimés pour le foie qui ont fait leurs preuves et qui sont les plus en demande au Canada. A base d'herbes et de fruits.

FRUIT-A-TIVES Pour le foie

Pour un Bon Déjeuner Matinal des Flocons de Son POST savoureux! ... avec des éléments nutritifs qu'il vous faut

Le Son qui, ajouté au régime alimentaire moderne, fournit le 'volume' dont l'organisme a besoin, et la saveur qui aiguise l'appétit au déjeuner — voilà les avantages qu'incorporent les Flocons de Son Post.

Et vous serez émerveillée de voir avec quel enthousiasme votre famille mange le son dont elle a besoin — et en redemande tous les matins.

Est-ce Bon pour leur santé? Pour sûr! Le Son est un régulateur naturel qui aide à activer l'évacuation des déchets alimentaires. Et, les Flocons de Son Post contenant d'autres parties du blé, vous obtenez aussi d'autres éléments nutritifs importants.

Vous trouverez que ces flocons croquants, maltés et doux, sont tout aussi délicieux et efficaces sous forme de muffins de son tendres. Une recette simple est donnée sur le carton.



"C'ÉTAIT DUR — mais nous avions la Tranquillité d'Esprit"

• "Oui, la guerre était dure", dit le Vétéran au représentant Imperial Life. "Mais, là-bas, nous avions la tranquillité d'esprit, sachant que si une balle mettait fin à nos jours, nos femmes et nos enfants recevraient une Pension du Gouvernement."

"Maintenant que je suis de retour dans la vie civile, les miens n'ont plus cette protection, au cas où il m'arriverait quelque chose. Naturellement, tant que je suis là, je peux prendre soin d'eux. Mais, si je disparaissais — eh bien, c'est justement cela que je veux que vous arrangez pour moi."

Comme des milliers d'autres, cet homme a trouvé la tranquillité d'esprit grâce à l'assurance Imperial Life. Une petite portion de son gain, épargnée régulièrement chaque année, crée un revenu pour sa veuve s'il venait à mourir... ou pour lui-même s'il atteint la vieillesse.

Un représentant Imperial Life VOUS suggérera volontiers, sans aucune obligation de votre part, une police qui conviendra à VOS besoins particuliers.

Voyez le Représentant de votre Localité

IMPERIAL LIFE
Fondée en 1897
Siège Social • TORONTO
Bureau local
10A rue Wellington N., Chambre 10
Sherbrooke

MERCREDI 7 AOÛT, PÈLERINAGE ANNUEL au SANCTUAIRE DE ST-JOSEPH DE LA MONTAGNE St-Léon de (Val-Racine) comté de Frontenac



Son Excellence Monseigneur Ph. Desautels, évêque de Sherbrooke.

Sous le patronage de
SON EXCELLENCE MGR L'ÉVÊQUE ET LA DIRECTION DE MONSIEUR LE CURÉ

PROGRAMME

Confessions à partir de 6 heures du matin.
Messes: de 7 heures du matin jusqu'à 11 heures.
10.00—Messe célébrée par Son Excellence, au sanctuaire de La Montagne.
12.00—Dîner sur le terrain de l'église et dans la montagne.
2.00—Vénération de la relique de saint Joseph.



1) Chemins conduisant au sanctuaire: routes de (Cookshire La Patrie), Notre-Dame des Bois: (Via St-Léon) — Une flèche indique la direction. — Les routes de Scotstown et Mégantic en passant par Milan.

2) On pourra se procurer sur place: Sandwiches, liqueurs, gâteaux, etc...

3) Un magasin d'articles-souvenirs est à la disposition des pèlerins...

Au cas de mauvaise température, le pèlerinage est remis au mercredi suivant: 14 août

Monsieur l'abbé René Lefebvre, curé de Saint-Léon et directeur du pèlerinage.

LA VEILLE

1) Feu traditionnel sur la Montagne qui peut être aperçu de plusieurs milles à la ronde, donnant l'assurance que le pèlerinage aura lieu.

2) Dès l'aube du jour, ascension des pèlerins.